

N°. XIV. — — 15 Mai 1820.

GAZETTE DE SANTÉ

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

La transpiration, quoiqu'invisible, n'en est pas moins très-abondante; c'est une fonction toujours active et qui a lieu sans interruption. Il y a seulement des instans dans le jour où elle est plus abondante que dans d'autres. Ce que l'on perd par la transpiration est considérable, et c'est certainement l'émonctoire le plus grand que possède le corps humain. L'exhalation cutanée est dans une sorte de concordance avec l'exhalation pulmonaire, et en général, avec l'exhalation muqueuse. Ces deux exhalations sont vicaires l'une de l'autre, et produisent des humeurs qui se suppléent. *Dic. des Sciences méd.*

DES COSMÉTIQUES.

III. Article.

L'art de prêter à la peau un certain éclat, et à la figure cet air de fraîcheur, cette teinte de roses que la nature semble avoir réservé pour la jeunesse, ne formait pas à lui seul toute la science cosmétique des dames romaines : elles savaient encore imprimer à leurs lèvres une couleur agréable, et entretenir la propreté de leurs dents, elles pouvaient même en augmenter la blancheur. Habiles à parfumer leur haleine, elles n'ignoraient ni le secret de teindre leurs sourcils, ni celui plus funeste de changer la couleur de leurs cheveux, suivant les caprices de la mode. La toilette, alors comme à présent, était une affaire importante; peut-être même exigeait-elle plus d'étude, plus de temps et plus de recherches qu'on ne voudrait lui en sacrifier aujourd'hui. Les ressources dont les femmes se servaient alors, soit pour conserver leur beauté, soit pour réparer les ravages du temps, étaient peut-être plus nombreuses qu'elles ne le sont de nos jours, mais elles présentaient bien moins de dangers. Les médecins, uniquement occupés de tout ce qui pouvait intéresser la santé, ordonnaient eux-mêmes les cosmétiques, ils en surveillaient la préparation, ils en dirigeaient l'emploi. Toute substance minérale était soigneusement rejetée, et toute composition dans laquelle on soupçonnait la moindre parcelle de métal était sévèrement prohibée. Appréciateurs instruits de l'influence que la régularité des excrétions de la peau exerce sur les fonctions, ils prenaient toutes les précautions nécessaires pour éviter les maux que peuvent produire les astringens et les répercussifs. L'observation leur avait appris que la disparition d'une tache, d'un bouton, etc., etc., peut devenir la cause d'une maladie grave, ils savaient, nous en avons de fréquens exemples, qu'un mal de tête opiniâtre, une ophtalmie rebelle, une phthisie mortelle, sont souvent la suite de l'usage inconsidéré d'une eau, d'une pâte, d'un vinaigre, d'une crême, d'une pommade, etc., etc., offertes par le charlatanisme et prônées par l'ignorance. Osons même dire que si de nos jours, les boutons, les taches et les diverses éruptions cutanées sont très-communes, on doit en

accuser le grand nombre des mauvaises compositions cosmétiques et la fréquence de leurs usage. Est-il, en effet, un barbier, un droguiste, un parfumeur, un épicier, un distillateur, un marchand de cirage, un coiffeur, un débitant de tabac, un homme à produits chimiques, une marchande de modes, qui ne se glorifie d'avoir à son service, et sur-tout à celui du public, plusieurs recettes merveilleuses. Chacun, à l'aide d'un prospectus pompeux, peut impunément proclamer son arcane *incomparable;* tous le présentent à l'aveugle crédulité comme un moyen *infaillible* de prévenir ou de réparer les outrages du temps. Ici, c'est la poudre végétale de *Ninon*, le vinaigre à l'œillet, la pommade méxicaine, l'eau des Templiers, le lait de concombres; là, se débitent la crême virginale de rose, l'eau de Paphos, la poudre de Ceylan, le serkis du sérail, l'incarnat végétal, l'eau antiscorbutique; celui-ci vous offre l'eau de *Ninon*, l'huile de Macassar, la poudre favorite des sultans, la crême du Cathay, l'incarnat végétal, le véritable lait de roses; celui-là veut vous faire jouir de l'eau orientale, de la poudre cosmétique persane, de l'eau de *Sthal*, de l'eau de Paphos, de la nouvelle eau suave de *Lieber*, etc., etc. Un autre moins timide, disons plus effronté, promet à tout venant une *teinture coërcitive*. Je m'arrête : un volume aurait peine à suffire, si je voulais énumérer les eaux, les pâtes, les pommades, les poudres, les opiats, les élixirs, destinés par l'impudence à polir la peau, à teindre les cheveux, à colorer les lèvres, à blanchir les dents. Préparées par des hommes dépourvus de connaissances, quelle garantie peuvent-elles présenter? Mais le public ne le sait pas, et dès que ces préparations informes sont exposées à ses regards, il suppose qu'elles ont obtenu la sanction de l'autorité; fort de cette opinion vraisemblable, et croyant à toutes les vertus que le vendeur et les commères prêtent à l'inimitable marchandise, il donne son argent en échange, sans entrevoir les regrets qu'il se prépare; car il ignore qu'il va sacrifier sa santé.

Mais, dit-on, l'autorité est là, elle surveille: oui sans doute; mais comment exercer une surveillance utile sur la fabrication de mille cosmétiques, débités par des milliers d'individus, sous autant de formes et de noms différens? Voulez-vous rendre les cosmétiques à leur véritable destination, à la seule qu'il soit permis d'avouer? voulez-vous que le public puisse en jouir sans danger, qu'il s'en serve même avec avantage? faites rentrer ces compositions dans le domaine de la médecine, à laquelle rien de ce qui touche à la santé, rien de ce qui a rapport à la vie, ne saurait être étranger; remettez définitivement la préparation des cosmétiques entre les mains des pharmaciens; déjà familiarisés par la nature de leurs études et par leurs travaux, avec toute espèce de produits naturels et artificiels; ils offrent encore pour garantie, leurs lumières et leur probité; la surveillance n'est pas non plus difficile chez eux; l'autorité qui l'exerce déjà sur les médicamens simples et composés, n'aura pas de peine à l'étendre sur les préparations cosmétiques.

En dépit de la multiplicité des pancartes sur lesquelles on lit ces mots emphatiquement tracés: *eau de Cologne perfectionnée ; véritable eau de mélisse*, etc. etc.; c'est encore dans les pharmacies qu'on achète les eaux spiritueuses les mieux préparées; ce sera, sans doute encore, les apothicaires qui fourniront les meilleurs cosmétiques, quand ils voudront s'occuper de ce qui concerne la toilette.... mais, que dis-je! plusieurs pharmaciens distingués de la capitale ont déjà ressaisi leurs droits; déjà M. *Cadet de Gassicourt* prépare le *cachundé*; ses pastilles ne sortent pas des sérails de l'Inde, et cependant elles entretiennent la fraîcheur de la bouche, elles corrigent la mauvaise haleine beaucoup mieux que le persil dont les dames romaines faisaient, dans cette vue, un usage journalier.

On trouve chez M. *Seguin-Griffon*, une eau nommée *dermagallique* qui répand une odeur fort agréable; elle rend la peau douce, moëlleuse et souple, elle l'entretient aussi dans un état de propreté très-favorable à l'exercice régulier de ses fonctions. Elle mérite la confiance du public, et bien qu'elle soit inconnue dans le sérail du grand-seigneur, elle vaut à elle seule tous les parfums et toutes les eaux cosmétiques de l'Orient. Je

pourrais citer encore plusieurs pharmaciens; mais le temps me presse, j'aime mieux attendre et les nommer tous. L'exemple ne sera pas perdu : je vois d'ici le moment où les pharmaciens, rentrés dans l'exercice de leurs droits, auront seuls la faculté de préparer et de vendre les cosmétiques; alors chacun pourra dire en les payant : si ces moyens ne rajeunissent pas, ils prêtent au moins quelques charmes à la vie; employons-les, maintenant qu'on peut s'en servir sans crainte comme sans danger. *Un de vos abonnés.*

Hospice du Mont-St.-Bernard.

Le chancelier *Bacon*, rapportant la longue vie dont jouissent les oiseaux, en général, à la pureté de l'air qu'ils respirent, conseillait à l'homme d'habiter de préférence les régions supérieures, parce qu'il les croyait plus favorables à la santé et à la durée de l'existence. Si cette opinion que les gens du monde partagent encore aujourd'hui, était fondée sur l'observation, l'hospice du Mont-St.-Bernard devrait offrir une habitation salutaire (*).

L'appétit dont on est tourmenté sur les hautes montagnes, la rapidité avec laquelle s'y opère la digestion, semblent bien propre à favoriser cette opinion sur la salubrité d'un pareil séjour; mais l'erreur ne sera pas de longue durée, si on réfléchit que l'action continuelle des organes digestifs les réduit promptement à un état de débilité, que le besoin de réparer les forces dont la diminution quoiqu'insensible est réelle, obligeant à prendre tous les jours davantage de nourriture, il est impossible que le dépérissement et les maladies n'en soient la suite. C'est aussi ce qui arrive à l'hospice du Mont-St.-Bernard; au lieu d'y trouver des religieux à cheveux blancs comme la neige dont ils sont entourés pendant huit mois de l'année, on n'y rencontre que des jeunes gens rarement âgés de plus de trente-cinq ans, et pour l'ordinaire de moins de trente. Une affection encore très-commune dans ce séjour c'est le rhumatisme. Les variations subites dans la température d'une même journée, variations qui sont telles que d'une température modérée ou même chaude, on passe très-rapidement à un degré de froid excessif, la difficulté d'échauffer les appartemens des religieux et la grande humidité inhérente à l'hospice même, suffisent pour rendre raison de la fréquence de cette maladie et de sa presqu'incurabilité. Aussi, le seul moyen qui réussisse, consiste à abandonner les principales hauteurs, pour se réfugier dans quelque vallon tempéré.

L'examen ne fait découvrir aucun caractère particulier dans l'air qu'on respire sur le Mont-St.-Bernard; il ne diffère pas sensiblement des autres montagnes de la Suisse qui ont la même élévation. Froid, et naturellement sec ou humide, il agit sur le corps humain, bien plutôt par ces qualités qu'en raison des proportions d'oxigène et d'azote qu'il contient; car elles sont à peu près toujours les mêmes à un degré égal dans les diverses plages de l'atmosphère, suivant les expériences de MM. de *Humbolt* et *Gay-Lussac*.

L'eau entre en ébullition sur cette montagne, à 74 degrés 6/10, la hauteur moyenne du baromètre étant de vingt pouces onze lignes environ. Ce phénomène peut servir à expliquer la particularité suivante: c'est que, toutes choses égales d'ailleurs, la coction des alimens est plus difficile dans une région élevée, que dans un lieu bas. On a encore observé une grande sécheresse dans l'air sur cette montagne, séjour des neiges éternelles et des brouillards. Cette circonstance dépend très-probablement de la raréfaction de l'air à une pareille élévation. L'influence exercée sur le degré de chaleur nécessaire à l'ébullition et sur la production de la sécheresse, se fait aussi sentir sur les organes de la respiration; les personnes douées d'une forte constitution, et dont les poumons sont dans un état de parfaite santé, goûtent un certain plaisir à respirer un air frais, pur et léger; tous ceux, au contraire, qui ne sont pas pourvus de

---

(*) Cet hospice, destiné à assurer aux voyageurs un abri contre le mauvais temps et la rigueur du climat, comme à les préserver des suites d'une fatigue excessive, est un objet d'admiration pour les amis de l'humanité; il est aussi un sujet de curiosité, de méditation et de recherches pour le médecin.

ces avantages, mais sur-tout les asthmatiques, éprouvent un mal-aise sensible et une excessive difficulté de respirer ; on a même vu au St-Bernard, des voyageurs, pour ainsi dire asphixiés par défaut d'air, tomber en syncope sans cause connue; cet accident arrive principalement aux individus faibles et délicats.

Un autre phénomène également digne de l'attention des médecins, et qu'il est permis de rapporter encore à la raréfaction de l'air, puisqu'il a lieu sur toutes les hautes montagnes, c'est la grande difficulté avec laquelle on obtient la cicatrisation des plaies ; ce résultat du travail de la nature s'y fait attendre pour l'ordinaire deux et même trois fois autant de temps que dans la plaine, quoique la température, les pansemens, les remèdes et les alimens soient absolument les mêmes ; on y a vu tel malade espérer pendant deux ou trois mois, et toujours en vain, la cicatrice d'une blessure, l'obtenir en cinq ou six jours dans un endroit moins élevé. Serait-ce encore à la seule raréfaction ou à la réunion de plusieurs causes, qu'il faut attribuer la différence qu'on remarque entre l'action des mêmes médicamens administrés sur les hautes montagnes et dans la plaine ? ce qu'il y a de certain, c'est que six et même huit grains de tartrate antimonié de potasse deviennent indispensables dans cet hospice, pour déterminer le vomissement.

Quoique le froid ne soit pas aussi considérable à l'hospice du Mont St.-Bernard qu'on pourrait se l'imaginer, puisque le thermomètre ne paraît pas être descendu au-dessous de 27--0 *R.*, le séjour n'y est pas salutaire. Les seuls mois pendant lesquels on peut l'habiter avec avantage et plaisir, sont ceux de juillet, août et septembre; les mois de mars, avril et mai, y sont très-nuisibles à la santé.

Extrait d'un aperçu d'Hipp. Cloquet.

RECHERCHES SUR LES POISSONS TOXICOPHORES.

M. *Moreau de Jonnès* a lu dans les séances du 26 juillet et 23 août 1819, à l'académie des sciences de l'Institut de France, dont il est correspondant, le précis des recherches faites par lui sur les poissons toxicophores des Indes-Occidentales. Les poissons des Indes-Occidentales qui sont parfois toxicophores, sont les espèces suivantes : *le poisson armé*, diodon orbicularis ; *la lune*, tetrodon mala ; *la vieille*, balistes vetula ; *la petite vieille*, balistes monoceros ; *le tassard*, clupea thrissa; *la grande orphie*, esox marginata; *le congre*, murœna conger; *le perroquet*, sparus psittacus ; *le capitaine*, sparus erythrinus ; *la becune*, sphyræna becuna ; *le thon*, scomber thynnus; *le carangue*, scomber carangus.

Les crustacés toxicophores sont *le tourlouroux*, cancer ruricola ; *le soldat*, cancer bernhardus. Depuis des siècles on rapporte les effets délétères de ces espèces, soit à leur séjour dans des fonds de mer traversés par des filons de veines de cuivre, soit aux méduses, aux polypes, et en général aux mollusques, ou aux drupes du *mancenillier* qui, dit-on, leur servent d'aliment. M. *Moreau de Jonnès* pense le contraire; il croit plus raisonnable d'attribuer ces effets à un état pathologique qui introduit dans la substance de ces poissons une altération, ou une exaltation de quelques principes préexistans comme cela arrive aux mammifères ; mais manquant de données suffisantes pour déterminer si cet état constitue une maladie *sui generis*, ou s'il n'est autre chose que cette propriété maligne que prennent quelquefois les poissons d'Europe, et qui acquiérerait un plus haut dégré de malignité par l'action du climat de la zone torride ; ce savant est disposé à croire que les effets vénéneux des poissons de l'Atlantique équatoriale, pourraient bien n'être que le maximum des effets nuisibles que produit sur les bords de la Méditerrannée l'habitude de l'ichtyophagie. Une circonstance digne de remarque, c'est que les uns et les autres ont un caractère commun très-prononcé, celui d'agir sur la peau et d'y faire naître des affections analogues.

Quoi qu'il en soit, ce mémoire renferme divers objets importans ; on y trouve les symptômes de l'empoisonnement dû aux poissons et aux crustacés toxicophores.

Ces symptômes sont :

1°. Des douleurs d'estomac et d'entrailles, d'abord faibles et intermittentes, puis continues et progressivement violentes et même atroces;

2°. Des nausées suivies de vomissemens répétés;

3°. Des éblouissemens et des vertiges;

4°. Un état spasmodique et même convulsif;

5°. Une inflammation de la peau semblable à l'éruption miliaire, accompagnée d'un sentiment de douleur brûlante, et suivie de desquammation de l'épiderme et de dépilations : ce symptômes ne sont pas constans;

6°. Un abattement, ou plutôt une prostration des forces succédant aux douleurs spasmodiques de l'estomac, et présentant, sous l'aspect du coma, la crise finale de la maladie.

Ces symptômes, qui varient suivant la constitution des individus et la quantité d'alimens vénéneux, se terminent par la mort, ou par un rétablissement lent et graduel, souvent accompagné de douleurs partielles et opiniâtres, de mouvemens automatiques, de tremblemens et même, dit-on, d'hémiplégie et de paraplégie.

Le but de l'auteur est encore, 1°. de déterminer zoologiquement les espèces de poissons et de crustacés des Indes Occidentales qui, servant à la substance journalière des habitans de ces contrées, peuvent perdre quelquefois leurs propriétés alimentaires et revêtir un caractère éminemment dangereux; 2°. de prévenir autant que faire se peut les empoisonnemens de cette nature, en indiquant aux navigateurs et aux troupes, qui les ignorent généralement, l'action délétère de ces espèces; 3°. de fixer l'attention des voyageurs et des médecins sur les circonstances de ces empoisonnemens, afin d'arriver à mettre un traitement rationnel à la place des moyens empiriques et incertains; 4°. enfin de détruire par le raisonnement basé sur l'expérience, les opinions erronnées qu'on regarde comme fondées sur des faits authentiques, quoiqu'elles ne soient que le résultat des traditions caraïbes transmises aux premiers colons par les aborigènes des Antilles, accueillies et propagées par les voyageurs, tant aux Indes qu'en Europe.

CHIMIE.

Sur les Eaux minérales de Geilnau. (1)

Dans le nombre infini des productions que la nature offre aux médecins pour combattre les maladies qui affligent l'espèce humaine, il en est peu d'aussi importantes que les eaux minérales; mais, bien que leur efficacité les ait fait placer au premier rang des moyens curatifs, il s'en faut que leur emploi soit aussi général qu'il mériterait de l'être, et lorsqu'on en recherche la cause, on la trouve aisément dans plusieurs obstacles difficiles à surmonter. Il n'est réservé qu'à la classe riche et indépendante de fréquenter les lieux mêmes où jaillissent les eaux minérales; celles qu'on transporte sont souvent mal conservées, et s'altèrent, soit pendant le transport, soit pendant un séjour plus ou moins prolongé dans les magasins des débitans.

On a cru pouvoir remédier aux obstacles que nous venons de désigner, en décomposant de la manière la plus exacte les eaux minérales, et en procédant ensuite à leur synthèse par la combinaison des diverses substances que l'analyse y avait fait découvrir. C'était sans doute un grand service rendu à l'art; mais quelle différence immense existe entre les eaux minérales artificielles, et celles qui sont dues aux opérations de la nature! Outre deux agens puissans, les masses et le temps que celle-ci met en œuvre dans ses travaux, combien n'en est-il pas que nous ignorons, ou que nous ne connaissons qu'imparfaitement, et qui concourent à la formation de ces produits? Comment, en effet, expliquer sans l'admission de cette vérité, les propriétés médicamenteuses très-énergiques de certaines eaux minérales, propriétés nullement en rapport avec l'insignifiance des principes que l'analyse chimique y fait reconnaître? comment expliquer, entr'autres, sans un mode d'opération qui n'appartient qu'à la nature, ces combinaisons intimes que l'art n'imite que d'une manière très-imparfaite? Ainsi, par exemple, le mode de com-

(1) Le dépôt des eaux de Geilnau, est chez M. *Seguin-Clusel*, pharmacien de S. A. S. le duc d'Orléans, rue des Bons-Enfans, n°. 20.

binaison du calorique avec certaines eaux thermales est tel, qu'il faut trois fois plus de temps pour les refroidir, que n'en exigerait une même masse d'eau thermale artificielle à laquelle on aurait donné le même degré de chaleur.

L'intimité de ces combinaisons se manifeste sur-tout d'une manière bien évidente dans les eaux gazeuses, et dans celles notamment où le gaz acide prédomine. Quelque parfaits que soient nos appareils de compression, ils n'interposent que lâchement ce gaz; aussi, l'eau gazeuse artificielle doit-elle être consommée peu de temps après que le flacon qui la contient a été débouché, sans quoi elle perd presqu'entièrement son gaz, et devient, à peu de chose près, de l'eau ordinaire.

L'eau de Seltz est celle des eaux gazeuses dont jusqu'à présent l'emploi a été le plus général; la consommation qu'on en a fait en Allemagne surtout, était énorme. Aujourd'hui l'eau de Geilnau partage avec elle cette faveur, et l'on commence même à préférer l'eau de Geilnau. (1) Cette préférence est fondée sur deux motifs principaux dont on ne peut contester la justesse : outre que l'eau de Geilnau est plus riche en acide carbonique et en alcali que l'eau de Seltz, (2) on donne à la conservation de la première, des soins que depuis plusieurs années on semble avoir oubliés pour les eaux de Seltz. (3)

Quoique nous ayons parlé plus haut de l'insuffisance de l'analyse chimique pour déterminer dans tous les cas les propriétés des eaux minérales, on peut toujours par son moyen établir comparativement l'activité d'une eau minérale; or, sous ce rapport, l'eau de Geilnau doit être placée en première ligne, comme l'on peut en juger par l'analyse à laquelle les a soumises un de nos plus illustres chimistes, M. le professeur *Vauquelin*. Voici ce qu'en dit ce savant :

Un litre de cette eau, mis en ébullition dans un appareil convenable pour, en obtenir le gaz qui pourrait s'en dégager, nous a fourni 900 centim. cubes de gaz acide carbonique, dans lequel nous avons trouvé 1/20 d'air athmosphérique, ce qui réduit le volume d'acide carbonique à 855 centim. cubes.

Cinq litres d'eau évaporés avec précaution, ont fourni un résidu sec pesant 7 grammes 4 décigr.

Cette matière analysée, successivement par l'alcohol à 30° par l'eau, l'acide acétique, l'acide sulfurique, etc., a donné :

	grammes.
1°. Muriate de soude sec.	0,30.
2°. Sous-carbonate de soude sec.	2,90.
3°. Carbonate de chaux.	2,31
4°. Carbonate de magnésie.	1,35.
5°. Fer oxidé.	0,05.
6°. Silice.	0,28.
7°. Matière végétale, quantité inappréciée.	0,00.
	7,20.
Perte.	0,20
Total	7,40.

Si l'on divise ces quantités de matières par cinq, nombre de litres d'eau qui ont été évaporés, l'on obtiendra pour chaque litre :

	grammes.
1°. Muriate de soude.	0,060.
2°. Sous-carbonate de soude sec.	0,580.
3°. Carbonate de chaux.	0,460.
4°. Carbonate de magnésie.	0,270.
5°. Fer oxidé.	0,012.
6°. Silice.	0,056.
Total par litre.	1,438.

Nous devons faire remarquer que le fer n'était plus en dissolution dans l'eau, il était entièrement déposé au fond des bouteilles sous forme d'ochre; car l'eau filtrée ne donnait aucun indice de la présence de ce métal par les réactifs.

Il faudra donc, en administrant ces eaux, avoir l'attention d'agiter la bouteille pour y mêler éga-

(1) Geilnau est un village situé dans le comté de *Holzappel*, près des bords de la Lahn.

(2) Pour saturer 10 onces d'eau de Seltz, il ne faut que 23 onces d'eau de chaux, tandis qu'il en faut 30 pour saturer 10 onces d'eau de Geilnau.

(3) Il y a deux ans que, dans son journal de médecine pratique, M. *Hufeland*, premier médecin du roi de Prusse, s'est plaint d'une manière formelle de la négligence avec laquelle sont bouchées les cruches d'eau de Seltz, négligence qui ôte à ces eaux une grande partie de leur activité.

lement l'oxide de fer, ce qui produira un léger trouble ; mais malgré cette précaution, il est à craindre que l'efficacité du fer ne soit pas aussi prononcée que s'il y existait en dissolution.

Nous ferons encore observer que si la quantité de sous-carbonate de soude était estimée à l'état de cristaux, il y en aurait 1 gramme 48 centigr. par litre, au lieu de 58 centigr. ; par conséquent, ces eaux sont très-riches en alcali, et doivent avoir une action très-marquée dans l'économie animale.

VAUQUELIN.

Il nous reste encore quelques mots à dire sur l'emploi médical de l'eau de Geilnau, et ici nous pouvons établir, en général, qu'elle convient dans tous les cas où l'eau de Seltz est indiquée. Toutefois, elle a l'avantage sur cette dernière de ne pas déterminer aussi facilement qu'elle, une distention de l'estomac, ce que nous n'hésitons pas d'attribuer à ce que le gaz acide carbonique se dégage moins rapidement de l'eau de Geilnau que de l'eau de Seltz ; et que, par conséquent, une grande partie de ce gaz est portée dans ce qu'on nomme les secondes voies, avant d'avoir pu s'échapper par les éructations. Aussi, cette propriété de l'eau de Geilnau et sa richesse en alcali, la rendent-elle, ainsi que nous en avons fait l'expérience, extrêmement utile toutefois qu'il s'agit d'exciter les fonctions digestives, les fonctions des voies urinaires, en un mot, l'action des membranes muqueuses. Nous n'entrerons pas à ce sujet dans d'autres détails; mais nous osons assurer que les médecins qui sauront employer l'eau de Geilnau dans les circonstances que nous venons d'indiquer, trouveront en elle une ressource d'autant plus précieuse, que la saveur de cette eau est des plus agréables, et que les malades la boivent avec le même plaisir que l'eau de Seltz artificielle et bien préparée.

MARC. D. M. P.

Sur le principe colorant des écrevisses, cancer astacus, *et de quelques autres crustacés.*

M. *J. Lassaigne*, jaloux d'accorder les opinions des divers naturalistes, sur la cause de la coloration des écrevisses par l'action de la chaleur ; voulant aussi se procurer des notions exactes sur la nature et les propriétés de cette matière colorante, a entrepris des expériences sur ce sujet, qu'il croit, avec raison, pouvoir devenir utiles à l'histoire naturelle.

Ces expériences, dont on ne trouve de traces ni dans les ouvrages de chimie, ni dans ceux d'histoire naturelle, et qui sont consignées dans le journal de pharmacie du mois d'avril dernier, ont suffi pour donner lieu aux conclusions suivantes :

1°. Que les écrevisses et les autres crustacés contiennent un principe colorant rouge tout formé, qu'on peut extraire à froid par le moyen de l'alcohol;

2°. Que cette couleur ne se forme point par l'action de la chaleur, suivant l'opinion de quelques naturalistes, mais qu'elle se développe, et se répand dans le test de ces insectes par l'impulsion de ce fluide ;

3°. Qu'il existe une membrane très-colorée qui, par la grande quantité de couleur qu'elle recèle, paraît être la source de la coloration de cette classe d'animaux ;

4°. Qu'enfin, ce principe colorant diffère par ses propriétés chimiques, des autres tirés des règnes animal et végétal.

VENTOUSES PNEUMATIQUES.

Les anciens avaient souvent recours aux ventouses dans leur pratique ; ce moyen d'une activité reconnue, qui avait été négligé pendant longtemps, ensuite remplacé par la saignée, et par les sangsues qu'on avait cru capables de produire les mêmes effets par leurs piqûres, vient de reparaître dans la foule immense des agens thérapeutiques : on a même augmenté d'une manière considérable les dimensions de cet instrument en Angleterre, où la passion pour les remèdes nouveaux est loin d'être limitée. On emploie actuellement dans ce pays avec succès, dit-on, des ventouses, à l'aide desquelles on peut aisément mettre un membre entier dans le vide, et déterminer ainsi une action révulsive aussi prompte qu'énergique;



elles rendent des services évidens dans le traitement de la goutte et du rhumatisme. M. *Hufeland* a déjà publié dans son journal de médecine pratique, un mémoire sur une *botte de fer blanc*, qui n'est autre chose que la machine dont se servent les Anglais pour y loger une jambe, elle est faite de fer blanc ou de tôle, et dans la forme d'une botte. Il assure avoir retiré de grands avantages de l'emploi de cet appareil dans les cas de congestion locale. On applique dessus une pompe propre à en extraire l'air intérieur. La feuille de métal dont elle est composée, est recourbée sur elle-même à trois travers de doigt au-dessous de l'articulation du genou, de manière à recevoir l'un des bords d'une vessie, ou d'une pièce de taffetas vernissé, dont on serre assez fortement l'autre bord autour de la jambe, au moyen d'une courroie huilée, quand le membre est placé dans la machine. Un robinet disposé inférieurement, sert à faire cesser le vide à volonté.

STATISTIQUE MÉDICALE.

Un mémoire lu dernièrement par M. *Châteauneuf*, à l'académie royale des sciences, sur les maladies de la poitrine observées à Paris en 1816, 1817 et 1818, semble autoriser à croire que la phthisie pulmonaire, quoiqu'elle soit encore une des maladies les plus fréquentes, n'exerce plus les mêmes ravages qu'autrefois.

Le dépouillement des registres mortuaires de la ville de Paris, fait avec soin, a offert pour ces trois années 62,441 décès, dont 13,928 ont été occasionnés par les affections de la poitrine, savoir :

Par l'asthme (*) . . . . 604.
Par les fluxions de poitrine . 1,894.
Par les catarrhes bronchiques 4,459.
Par la phthisie pulmonaire . 6,971.

Ces maladies des organes de la respiration, auxquelles est dû le quart, ou à peu près, des décès qui ont lieu dans Paris, se partagent leurs victimes de la manière suivante :

L'asthme enlève un individu sur . . . . 100.
Les fluxions de poitrine, un sur . . . . . 33.
Les catarrhes pulmonaires, un sur . . . 15.
La phthisie pulmonaire, un sur . . . . . 9.

Cette diminution dans le nombre des victimes de la phthisie pulmonaire à laquelle on attribuait, en général, le cinquième des décès, ne tiendrait-elle pas aux changemens avantageux introduits dans le logement et dans l'habillement du peuple; comme la moindre fréquence des calculs urinaires observée par le docteur *Marcet* paraît dépendre de l'amélioration de son sort en général, et sur-tout de sa nourriture.

Rétention d'urine guérie par deux ponctions consécutives de la vessie à travers le rectum, par M. Magner.

Cette opération, pratiquée dans un cas de rétention d'urine occasionnée par une contusion du périnée, avec inflammation au bulbe de l'urètre et au col de la vessie, a procuré un soulagement instantané, et n'a été suivie d'aucune espèce d'accident, quoique répétée deux fois à trois jours d'intervalle, à cause du déplacement de la canule par la négligence du malade.

(*) L'asthme n'est souvent qu'un symptôme des lésions du cœur ou des gros vaisseaux.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

N°. XVI. — (47e. ANNÉE.) — 5 Juin 1820.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

In perturbationibus alvi, et vomitibus sponte evenientibus, si quidem qualia oportet purgari, purgantur, confert, et facilè ferunt; sin minùs, contrà. Sic et vasorum evacuatio, si quidem qualem fieri docet, fiat, confert, et facilè ferunt; sin minùs, contrà. Respicere igitur oportet, et regionem et tempestatem et ætatem et morbos, in quibus convenit, aut non.

Dans les troubles du ventre et les vomissemens spontanés, s'il n'y a d'évacué que ce qui doit l'être, ces évacuations sont utiles et sont facilement supportées, sinon, c'est tout le contraire. Il en est de même de la déplétion des vaisseaux; si elle est ce qu'elle doit être, elle est utile, et le malade la supporte avec facilité; sinon, c'est encore le contraire. Il faut donc considérer le pays, la saison, l'âge, et les maladies où de tels secours conviennent ou ne conviennent pas.

Etat des Malades reçus dans les Hôpitaux de Paris par les Membres du Bureau central d'admission, pendant le mois de mai 1820.

Fièvres non caractérisées.	58
Fièvres gastriques ou bilieuses.	296
Fièvres muqueuses.	18
Fièvres adyn. ou putrides.	28
Fièvres ataxiques ou malignes.	6
Fièvres intermittentes de divers types.	36
Fièvres catarrhales.	17
Inflammations internes.	69
Fluxions de poitrine.	90
Érysipèles.	28
Varioles.	4
Douleurs rhumatismales.	39
Angines, esquinancies.	11
Catarrhes pulmonaires.	174
Diarrhées, dysenteries.	34
Coliques métalliques.	8
Apoplexies et paralysies récentes.	36
Hydropisies et anasarques.	32
Ophthalmies.	31
Phthisies pulmonaires.	69
Maladies sporad., chron. ou résultats.	549
Total.	1,633

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Depuis le 1er. Mai 1820 jusqu'au 30 du même mois inclusivement,

Le maximum du Baromètre a été de 28 p. 4 l. 5.
Le minimum. . . . de . . . . . 27 p. 6 l. 7.

Le maximum du Thermomètre au-dessus de zéro, a été de. . . . . . . 19 d. 4.
Le minimum au-dessus de zéro, a été de . . . . 3 8.

Le maximum de l'Hygromètre a été de. . . . . 100 ».
Le minimum. . . de . . . . . 72 6.

Chevallier, *ingén.-optic.*

CONSTITUTION MÉDICALE.

Maladies régnantes.

Les maladies, au premier coup-d'œil, paraissent avoir été plus nombreuses pendant le mois que nous venons de parcourir, que durant le mois d'avril; mais en faisant attention à la grande quantité d'affections chroniques portées sur le tableau, on est bientôt convaincu que la différence d'un mois à l'autre n'est pas aussi grande pour ce qui concerne les maladies aiguës.

Nous avons éprouvé l'influence des vents de l'ouest et du sud ; ils ont dominé d'une manière presque exclusive. La température a beaucoup varié d'un jour à l'autre, souvent même dans un seul jour. Nous avons eu très-peu de beaux jours, et encore ce n'est que dans le commencement et vers les deux tiers du mois ; quelques rayons d'un soleil ardent, des orages, de la pluie, un ciel nébuleux et couvert, nous ont présenté toutes les vicissitudes de la température de l'automne, aussi les maladies ont-elles revêtu le caractère des maladies de cette saison.

Notre pratique nous a offert des catarrhes pulmonaires, des affections rhumatismales, et beaucoup de douleurs abdominales connues sous le nom générique de coliques. Si elles ne figurent pas sur le tableau des malades admis dans les hôpitaux de Paris, c'est que le peuple, en général, réclame rarement le secours de la médecine pour ces affections, qui pourtant, faute de soins, dégénèrent souvent en maladies graves, ou se terminent malheureusement.

Les catarrhes pulmonaires sont devenus plus fréquens encore qu'ils ne l'avaient été depuis le commencement de l'année ; ils ont, en général, exigé le même traitement que dans le mois dernier. Cependant les préparations antimoniales, à très-petites doses, et seulement pour favoriser l'expectoration et entretenir la transpiration, ont, ainsi que l'application des vésicatoires, rendu plus de services que dans les mois précédens.

Les douleurs abdominales, dont la cause, comme celle des affections rhumatismales, nous a paru résider dans les changemens brusques et fréquens de la température, ont cédé pour l'ordinaire à une diète sévère, aux pédiluves, aux boissons légèrement antispamodiques et émollientes, au repos et à la chaleur du lit. Dans quelques cas, il a fallu recourir aux bains généraux ; dans d'autres, à l'application des sangsues, soit à l'anus, soit sur la partie douloureuse et aux tisanes émollientes. Nous avons vu quelquefois ces douleurs avec épreintes, disparaître par l'emploi du diascordium, de la thériaque, ou d'une potion calmante donnée le soir. Ces moyens ont réussi chez des personnes nerveuses, affaiblies, etc., ce qui démontre assez la nécessité de varier les méthodes, suivant le tempérament natif ou acquis, l'âge et la position des malades.

Les maux produits par l'alternative du chaud et du froid, ont justifié nos prédictions ; ils ont prouvé le besoin de garder long-temps les habits d'hiver dans les climats qui, comme le nôtre, sont sujets à des variations continuelles de température.

Nous avions espéré que les parens, convaincus des avantages de la vaccine, n'attendaient que le printemps pour remplir ce devoir, et que nous n'aurions plus à compter de variolés au nombre des malades : nous avons encore été trompés ; il a été reçu quatre petites-véroles dans les hôpitaux. Nous ne savons, en vérité, à quelle cause peut tenir cette négligence des parens ; on a déjà répondu, ce nous semble, d'une manière assez victorieuse à tous les argumens. Si cependant, comme nous l'avons entendu nous-mêmes, les détracteurs de cette opération opposaient encore le peu d'ancienneté de cette découverte, qu'ils apprennent que l'inoculation de la vaccine était connue aux Indes avant l'heureuse application que le docteur *Jenner* en a fait en Europe. On a trouvé dans le *Samtega grantham*, ouvrage samskrit attribué à d'*Havantari*, et par conséquent très-ancien, la description des règles et de la pratique de l'inoculation de la vaccine, employée comme préservative de la petite-vérole : le procédé est précisément le même que celui qui se pratique actuellement parmi nous. En lisant cet ouvrage, on croit lire un exposé de la méthode tracée par les médecins actuels pour la vaccination.

POLICE MÉDICALE.

Une jeune personne vient de mourir victime des abus introduits dans l'exercice de la pharmacie. Un herboriste, dont la profession, sinon tout-à-fait inutile, au moins superflue, devrait consister dans la vente des *seules plantes médicinales, fraîches et sèches*, a livré, sans ordonnance de médecin, au lieu d'une bouteille d'eau de Barèges qu'on lui demandait, un flacon de solu-

tion alcalino-sulfureuse, dite extrait de Barèges, ou eau sulfureuse pour bains. Cette solution, dont la préparation et le débit appartiennent exclusivement aux pharmaciens, et que personne ne devrait obtenir sans l'ordonnance d'un médecin qui en aurait indiqué l'usage, est devenue un poison violent entre les mains de cette infortunée. Elle en a bu un seul verre avec la confiance que donne le désir d'une prompte guérison, et elle a expiré dix minutes après dans des souffrances horribles.

La gravité de ce cas, dont il a été fait un rapport et dressé procès-verbal, nous interdisant toute espèce de réflexions, nous nous bornerons à mettre sous les yeux de nos lecteurs la liste et les dates des ordonnances, des arrêts, des statuts, des déclarations, des édits et des réglemens relatifs à la médecine et à la pharmacie. Comme ils ne sont point abrogés par les lois des 19 ventôse et 21 germinal an 11, et qu'ils ne sont point en contradiction avec ces lois, ils doivent conserver toute la force et la vigueur qu'ils avaient autrefois. Cela est si vrai, observe judicieusement M. *Cadet de Gassicourt* dans l'excellent article qu'il a fourni au Journal de pharmacie du mois de mars, sous le titre de *Législation pharmaceutique*, que, dans l'ordonnance du Roi, du 8 août 1816, relative à la publication du *Codex*, on a rappelé comme obligatoire l'arrêt du parlement de Paris, en date du 23 juillet 1748.

Quoique nous partagions les vœux que forment les hommes instruits et bienfaisans, pour une organisation complète du service de santé et pour une législation *médico-pharmaceutique* en harmonie avec les progrès de la civilisation, nous sommes persuadés que les causes de la confusion et des abus introduits dans l'exercice de la médecine et de la pharmacie, deux professions utiles au premier degré, puisqu'elles ont pour objet la conservation de l'homme et le soulagement de ses maux, résident moins dans l'insuffisance des lois que dans le défaut de leur application. Ceux qui consulteront ces différens actes, verront qu'ils suffisent pour atteindre les coupables, réprimer les abus et mettre un terme au désordre.

Liste des actes à consulter pour se faire une idée de la législation médico-pharmaceutique.

Arrêts et réglemens.
- 3 août 1536.
- 30 août 1566.
- 20 janvier 1571.
- 25 octobre 1591.
- 17 et 25 octobre 1597.
- 12 septembre 1598.
- 20 décembre 1599.
- 28 avril 1671.
- 1er septembre 1672.

Déclarations du Roi, des 29 mars et 19 juillet 1696.

Édit du Roi, du mois de mars 1707.

Arrêts du parlement, des 26 mars 1732 et 23 juillet 1748.

Édit du Roi, du 25 avril 1777.

Loi sur l'exercice de la médecine, 19 ventôse an 11.

Arrêté sur le même objet, 20 prairial an 11.

Lois sur l'organisation des écoles de pharmacie, 21 germinal an 11.

Arrêté sur le même objet, 25 thermidor an 11.

Arrêté sur les jurys médicaux, 29 brumaire an 12.

Ordonnance sur la vente des plantes médicinales, 14 nivôse an 12.

Loi interprétative de celle du 21 germinal an 11, rendue le 29 pluviôse an 13.

Décret impérial sur la vente des remèdes secrets, 25 prairial an 13.

Décrets impériaux sur l'organisation de l'Université, 17 mars 1808 et 4 juin 1809.

Ordonnance royale du 8 août 1816.

On peut aussi consulter le Recueil des ordonces de police, et le Traité de la police, du commissaire *Lamarre*, tom. I, liv. 4, titres 10 et 11.

Le législateur et les magistrats, comme il est facile de s'en convaincre, ont toujours eu le même esprit de prévoyance; ils ont toujours craint de voir le désordre et la confusion se glisser dans les différentes branches de l'art de guérir; ils ont, dans tous les temps, manifesté l'intention formelle de ne confier l'exercice de la médecine et de la pharmacie qu'à des hommes qui auraient donné

des preuves d'instruction et de probité ; ils ont toujours voulu que la santé du peuple fût à l'abri de l'ignorance, du charlatanisme et de la cupidité.

Si, comme nous ne pouvons en douter, les désirs de l'autorité ont été constamment ceux que nous annonçons, pourquoi voyons-nous aujourd'hui des abus aussi multipliés et aussi révoltans dans l'exercice de l'art de guérir? Sans avoir l'intention de les signaler tous, nous croyons pouvoir nous permettre, sur cet objet important, les questions suivantes :

Un médecin peut-il débiter des remèdes, lors même qu'il en est l'inventeur?

Les dentistes, les oculistes, les pédicures, etc. peuvent-ils vendre des médicamens?

Les confiseurs, les distillateurs, les liquoristes, etc., ont-ils le droit de faire le commerce des préparations pharmaceutiques, sous prétexte qu'ils ont l'art de donner à ces préparations un goût agréable?

Les herboristes qui, dans le cas d'examen, sont interrogés sur la connaissance des plantes, sur leur dessication et leur conservation, peuvent-ils s'autoriser d'une réception faite par les professeurs de l'Ecole de pharmacie, pour préparer et vendre des médicamens composés?

La vente de l'Eau de Cologne et des autres eaux spiritueuses, des vulnéraires et des divers *cosmétiques* exerçant tous une action médicamenteuse, peut-elle être permise aux marchands quels qu'ils soient, aux charlatans ambulans et autres, lors même qu'ils sont pourvus d'un certificat d'herboriste?

Un droguiste, un épicier peut-il, s'il n'est pas reçu pharmacien, faire la pharmacie en gros et en détail? Est-il autorisé à la faire lorsqu'il a chez lui un *élève* reçu pharmacien?

Les épiciers, merciers et autres marchands peuvent-ils vendre des médicamens, quand même ils portent ces mots *approuvés par telle faculté, par telle société médicale, etc.?* peuvent-ils encore vendre des remèdes composés venant de l'étranger, lors même que ces remèdes sont cachetés avec l'étiquette du médecin ou du pharmacien qui les a préparés?

Les dépositaires d'eaux minérales naturelles ou factices, ont-ils le droit de vendre des vins de kina, des élixirs, des vinaigres qu'ils disent propres à combattre telle ou telle maladie?

Les propriétaires des maisons de bains publics peuvent ils préparer et administrer des bains médicinaux sans l'assistance d'un médecin et d'un pharmacien?

Un médecin peut-il faire la pharmcaie, et un pharmacien peut-il faire la médecine?

Ne serait-il pas convenable et nécessaire de dresser la liste des noms, prénoms et demeures de tous les médecins, chirurgiens et officiers de santé reçus, et de remettre cette liste imprimée, et signée de chacun des individus qui y seraient portés, aux pharmaciens, pour leur faire connaître les personnes ayant droit de visiter les malades, de formuler et de signer des ordonnances?

Ne serait-il pas utile, dans ce cas, d'obliger les pharmaciens à ne délivrer des médicamens que sur une ordonnance signée par un des médecins, chirurgiens ou officiers de santé portés sur la liste?

ÉPILEPSIE.

Depuis long-temps le sulfate de zinc était employé contre les convulsions chroniques des enfans, lorsque le docteur *Clarke*, médecin distingué de l'Angleterre, le recommanda pour combattre l'épilepsie chronique des adultes. Il cite plusieurs cas dans lesquels on administre ce sel avec le plus grand succès. Un des individus affecté de cette horrible maladie, éprouvait, en général, quelques symptômes précurseurs, on lui ordonna de prendre au premier signe un demi-gros de sulfate de zinc dans une infusion d'ipécacuanha, afin d'exciter un prompt vomissement. Ce moyen suffit pour délivrer complètement le malade de ses attaques; à la vérité l'auteur ne dit pas si le succès fut de longue durée.

Cette même méthode fut mise en usage sur un instituteur. Chez ce malade, rien n'annonçait l'approche des accès; mais comme il en éprouvait habituellement un dans l'espace de vingt jours, il prit le sulfate de zinc dans une infusion d'ipécacuanha, d'abord tous les huit jours, puis tous

les quinze, puis tous les vingt jours, et enfin tous les mois. Ce traitement, suivi pendant deux ans avec exactitude, le soulagea au point qu'il n'eut aucun accès durant tout ce temps, et que se croyant guéri, il refusa de s'astreindre à continuer ce vomitif. Sa santé se soutint sans altération encore quelque temps; mais par la suite il fut subitement pris d'une attaque dans laquelle il mourut. Peut-on, comme le fait l'auteur, conclure de ces deux cas qu'il est possible d'obtenir dans certaines circonstances un véritable avantage de l'emploi du sulfate de zinc? Nous avons de la propension à nous ranger de son avis, et nous invitons les praticiens à essayer ce remède contre une maladie dont la guérison n'est peut-être aussi difficile que parce qu'en général, dans le traitement, on néglige trop les complications pour ne s'occuper que de la forme.

OBSERVATION.

Asphixie d'un nouveau-né produite par la compression du cordon ombilical et guérie à l'aide de l'insufflation, par M. PERNET, D. M. P., *à Châlons-sur-Saône.*

Une femme, dans le huitième mois de sa grossesse, fait un effort violent pour satisfaire ce qu'elle croit un besoin pressant d'aller à la garde-robe : au lieu de cela, l'enfant sort par les pieds et la tête reste arrêtée au passage pendant près de quatre heures. M. *Pernet* termine l'accouchement; mais l'enfant paraît dans un état de mort non équivoque : les pulsations du cœur sont insensibles, le corps presque froid et les membres privés de toute espèce de mouvement. On avait employé plus de deux heures à pratiquer l'insufflation pour ranimer l'enfant, lorsqu'on commence à apercevoir quelques légers mouvemens inspiratoires, qui peu-à-peu devinrent plus sensibles et mieux prononcés. On plongea l'enfant dans un bain chaud pour achever de le ranimer, mais il arriva tout le contraire; on faillit perdre le fruit de deux heures employées à exercer l'insufflation à laquelle il fallut promptement revenir.

Bulletin, etc., p. 12.

Cette observation, à laquelle il serait facile d'en joindre beaucoup d'autres semblables, doit servir à convaincre les accoucheurs, les sages-femmes, et en général, toutes les personnes appelées à donner des soins à un enfant asphixié, qu'il est absolument nécessaire de continuer l'insufflation pendant très-long-temps; que les tentatives faites pour rappeler un enfant à la vie exigent une action soutenue, et qu'on ne doit jamais se presser de les abandonner quand elles ne seraient même, pendant un temps très-long, couronnées d'aucune apparence de succès. Si la mère a besoin de secours prompts et indispensables, on doit se faire remplacer auprès de l'enfant par une personne intelligente.

EAUX MINÉRALES.

Bains de Bagnoles, dans le département de l'Orne.

Bagnoles, situé à cinquante lieues de Paris, dix lieues d'Alençon, d'Argentan, de Vire et de Mayenne, à six lieues de Pré-en-Pail, route de Paris à Rennes, dans un pays de montagnes, sur le bord d'une grande forêt, jouit d'une salubrité peu ordinaire. L'établissement appartient à un seul propriétaire : il est presqu'entièrement reconstruit à neuf; le parc et les jardins qui en dépendent, quoique fort étendus, sont renfermés dans un même enclos; la propreté recherchée des logemens, l'exellence des mets, les soins assidus d'un médecin instruit, l'exactitude du service, y attirent chaque année une société nombreuse et choisie.

On trouve réunis à Bagnoles tous les jeux d'exercice, le billard, la navigation à la voile, à l'aviron; on peut y goûter le plaisir de la chasse et de la pêche; et se délasser dans les charmes d'une agréable musique.

Plusieurs médecins distingués de Paris ont envoyé à ces bains un grand nombre de malades; ils en ont obtenu tous les succès qu'ils pouvaient désirer. Ces eaux conviennent dans les névroses, dans les affections rhumatismales, goutteuses, à la suite des blessures d'armes à feu, des entorses, etc., etc.

EXTRAIT DE DATURA STRAMONIUM (*).

Effets remarquables d'une petite dose de cette substance, dans une violente douleur de tête, par M. ORFILA.

Une femme de trente ans, d'une faible constitution, se plaignait depuis deux ans d'une douleur de tête très-intense. Cette douleur générale était presque continue, puisque l'intermission qui était de 20, 30 ou 40 minutes, n'avait lieu qu'une fois sur 3 et 4 jours d'accès. M. *Orfila* crut pouvoir rapporter cette maladie à la classe des névroses; et comme tous les traitemens mis précédemment en usage n'avaient été suivis d'aucun résultat avantageux, il prescrivit des pilules dans lesquelles l'extrait de datura stramonium entrait à la dose d'un grain. La malade en fit usage pendant cinq jours consécutifs, sans aucun effet sensible; mais, à cette époque, la dose ayant été doublée, cette femme devint au bout de quelques heures la proie de quelques symptômes effrayans. Ils furent bientôt reconnus pour être les mêmes que ceux de l'empoisonnement par le datura.

Un traitement convenable fut mis en usage avec tout le succès désirable. Mais ce qui rend cette observation digne d'attention, c'est que la céphalalgie, dès lors, avait disparu, et que la malade, bientôt rétablie, en fut délivrée sans retour.

Mémoire sur la phosphorescence qui se manifeste dans certaines plaies, par M. PERCY.

En rappelant les phénomènes connus des matières animales qui reluisent dans l'obscurité, M. le docteur *Percy* rapporte ses propres observations sur des plaies d'hommes vivans qu'il a vues parfois très-*phosphorescentes*. Ce phénomène, plus fréquent chez les individus qui ont perdu de leurs forces vitales, est plus rare chez les malades atteints de la gangrène des hôpitaux.

Les plaies putrescentes, comme celles qui ne le sont pas, sont susceptibles de phosphorescence; c'est sur-tout dans le tissu graisseux que la lueur est sensible, et l'auteur la regarde comme un signe plutôt favorable que fâcheux. Ce phénomène a lieu plus souvent chez les malades d'un tempérament sec et bilieux, qui ont fait un usage immodéré des liqueurs fortes. M. *Percy* rappelle que MM. Jurine et Pictet ont trouvé le phosphore tout formé dans le corps humain.

Séance de l'Académie royale des sciences.

EAU OXIGÉNÉE.

M. *Thenard* est parvenu à augmenter considérablement la quantité d'oxigène dont l'eau et les acides paraissaient susceptibles de se charger. Il a fait absorber à l'eau six cent seize fois son volume de gaz oxigène : dans cet état, ce liquide contient le double de l'oxigène qui entre dans sa composition, il est de moitié plus dense qu'à l'ordinaire. Cette eau attaque l'épiderme, le blanchit, et cause des picotemens; la peau même serait détruite par son contact prolongé; la sensation qu'en reçoit le goût est approchante de celle produite par le tartre-stibié; chaque goutte jetée sur de l'oxide d'argent sec, fait explosion avec dégagement de chaleur et de lumière. Plusieurs matières animales, la fibrine, entr'autres, dégagent comme les métaux dont l'oxidation est difficile, l'oxigène de l'eau oxigénée, sans éprouver d'altération, sur-tout quand cette eau est étendue d'eau ordinaire.

Procédé pour adoucir le tranchant des instrumens de chirurgie.

Une des opérations les plus difficiles et les plus délicates dans l'art de la coutellerie, c'est le repassage des lames fines, des tranchans acérés, comme ceux des bistouris, des couteaux à amputation, des lancettes, des rasoirs; la trempe en est presque toujours altérée par le travail de la meule, et les plus grandes précautions deviennent nécessaires pour rétablir un tranchant émoussé, sans l'échauffer. On se sert ordinairement pour terminer le repassage, d'une argile schisteuse novaculaire, *pierre à rasoir*, et d'un cuir gras saupoudré d'émeri; c'est en promenant sur le cuir les lames fines, qu'on donne le dernier poli à leur taillant.

(*) Nous avons donné la manière de préparer l'extrait de *datura stramonium*, pomme épineuse, d'après M. le docteur Marcet, dans notre Gazette, 25ème. n°., p. 478, 46ème. année.

Les couteliers emploient à cet usage différentes compositions dont ils font un secret, et l'on vend à Paris, sous le nom de *poudres métalliques*, plusieurs préparations analogues, toutes composées avec de l'argile et des oxides de fer.

Voici l'une de ces recettes :

Prenez : Schiste coticule de Namur. . 4 onces.
Schiste ardoise d'Angers, . . . 1 once.
Émeri des lapidaires, ... 1 once.

Réduisez ces substances en poudre très fine, et incorporez-les avec une suffisante quantité d'axonge, jusqu'à consistance de pommade, dont on étend un peu sur le cuir à rasoir.

Nous devons à M. *Mérimée*, membre distingué de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, une préparation qui nous paraît meilleure.

Prenez : Parties égales de sulfate de fer et de muriate de soude, *sel de cuisine* décrépité ; mélangez-les dans un mortier, et faites-les chauffer au rouge cerise dans un creuset; versez sur la matière refroidie une suffisante quantité d'eau pour la laver ; l'eau dissout le sulfate de soude formé, et l'on trouve au fond du vase une poudre grise, micacée, douce au toucher, et cependant assez dure pour agir par le frottement sur le fer et sur l'acier poli. On peut étendre cette poudre sur un cuir à rasoir, soit en graissant préalablement ce cuir avec un peu d'huile, soit en l'imprégnant d'un peu d'eau.

M. le chevalier *Cadet de Gassicourt* vient d'annoncer une préparation pour le même objet; aussitôt qu'elle sera publiée, nous nous empresserons de la faire connaître.

Nouv. Journ de méd.

Réflexions sur les usages de l'iris, par le docteur Dunglison.

Quoiqu'on se soit beaucoup occupé de la vision sous le rapport physiologique, cependant elle est encore mal connue à plus d'un égard ; si l'on a donné une explication assez satisfaisante de cette fonction en général, le jeu et la destination de quelques-unes des parties constituantes de l'œil, sont couverts d'un voile fort épais. Les expériences suivantes ont été faites au sujet de l'action de l'iris, tant dans l'état de santé, que dans celui de maladie.

Un peu d'extrait de belladone préparé nouvellement, fut introduit entre les paupières. Au bout de vingt minutes, à peu près, l'iris avait entièrement disparu ; depuis l'instant où la pupille eut acquis environ le triple de sa largeur ordinaire, l'œil de ce côté aperçut les corps comme à travers un nuage, dont l'épaisseur augmenta bientôt, au point qu'il ne fut plus possible de discerner les objets petits et rapprochés, les lettres d'un livre par exemple. Au moyen d'un verre à deux convexités, on reconnut que le foyer de cet œil avait deux fois autant de portée que dans l'état de santé ; cependant l'iris se dilatait à l'approche subite d'une lumière. La pupille se rétrécit avec beaucoup de lenteur, de sorte qu'au bout de six jours elle était encore aussi large que le lendemain ; la vue s'éclaircit, et le foyer se rapprocha dans la même proportion ; à l'air libre, tous les objets étaient aperçus, si ce n'est ceux qui se trouvaient à peu de distance ; mais en rentrant dans la chambre, tout paraissait entouré de brouillards.

Il résulte de cette expérience, que l'iris joue certainement un grand rôle dans l'acte de la vision ; dès qu'elle s'était rétractée jusqu'à un certain point, la vue devenait trouble comme chez les presbytes et chez les personnes âgées, elle exigeait les lunettes nécessaires à ce genre d'infirmité. La promptitude avec laquelle ce phénomène arrivait, ne permet pas de l'attribuer à une diminution soudaine de la convexité de la cornée transparente, dépendant de celle des humeurs ; on s'en rend mieux raison, en admettant que la pupille élargie laisse tomber une grande quantité de rayons lumineux sur la capsule du cristallin. Ces rayons sont brisés par la lentille, de telle manière que l'image de l'objet ne tombe pas immédiatement sur la rétine, mais un peu en arrière d'elle, parce qu'ils ne convergent pas assez. A l'appui de cette explication, on peut citer ce qui se passe quand on regarde à travers une loupe ordinaire : les objets paraissent embrouillés lorsque les rayons lumineux qui les émanent occupent toute la circonférence du verre.

Un des principaux usages de l'iris, serait, d'après cela, de ne laisser tomber qu'une certaine quantité de lumière sur le cristallin, et l'obscurcissement de la vue qui a lieu lorsque la pupille se trouve dilatée, dépendrait de la trop grande divergence des rayons auxquels elle livre passage. La dilatation de la pupille chez les myopes paraît donc être le résultat d'un effort de la nature; pour diminuer les inconvéniens qu'entraîne l'excès de convexité de la cornée, puisque si, celle-ci venant à s'affaisser, la pupille demeurait aussi large, il tomberait trop peu de rayons sur la rétine.

Il est fort remarquable que l'iris soit revenu avec autant de lenteur à ses dimensions ordinaires, quoique le narcotique n'eût point éteint sa sensibilité.

Ext. du jour. complém.

Il a été inséré, dans notre dernier numéro, une lettre dans laquelle nous avons signalé quelques abus relatifs aux enfans-trouvés. Si les faits, par leur importance, nous ont fait adopter quelques expressions que l'intention de M. le Dr. *Pihorel* n'avait pas été d'employer, nous déclarons qu'il ne peut en être responsable, et que nous n'avons eu l'un et l'autre, dans cette circonstance, qu'un seul désir, celui d'être utiles.

BIBLIOGRAPHIE.

Traité de la Fièvre jaune, par JEAN DEVÈZE, *docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin du château des Tuileries, etc,* 1 *v. in*-8°. A Paris, chez AIMÉ COMTE, Libraire, rue Notre-Dame-des-Victoires, n°. 38.

L'ouvrage que nous nous contentons d'annoncer aujourd'hui, avec l'intention d'en rendre un compte détaillé dans un de nos prochains numéros, est le fruit de l'expérience acquise sur les lieux mêmes où la fièvre jaune exerce ses ravages. Il est le développement des principes renfermés dans un mémoire sur le même sujet, dont M. Devèze fit la lecture à l'Académie des sciences, le 27 décembre 1819.

La question de la contagion de la fièvre jaune, si importante pour les peuples et pour les gouvernemens, y est résolue négativement. Cette solution, déjà pressentie par les bons esprits, quoique contraire à l'opinion de quelques hommes distingués dans l'art de guérir, est appuyée sur des observations multipliées faites pendant quinze ans, à St.-Domingue, où cette maladie règne presque constamment d'une manière sporadique, et à Philadelphie, soit en ville, soit à l'hôpital *Bush-hill*, dont M. le docteur *Devèze* fut nommé médecin en chef, durant le cours de l'épidémie qui ravagea cette capitale en 1793; elle repose enfin sur des faits nombreux recueillis par le même aux États-Unis, pendant les années 1794, 1795, 1796 et 1797.

Physiologie expérimentale.

L'Académie des sciences fait savoir qu'elle adjugera pour prix, une médaille de la valeur de quatre-cent quarante francs, à l'ouvrage imprimé ou manuscrit qui lui sera adressé d'ici au premier janvier 1821, et qui lui paraîtra avoir le plus contribué aux progrès de la physique expérimentale.

Les auteurs qui croiront pouvoir prétendre au prix fondé par un anonyme, sont invités à adresser leurs ouvrages, francs de port, au secrétariat de l'Académie, avant le 1er. janvier 1821.

Ce terme est de rigueur.

Le prix sera adjugé dans la séance publique du mois de mars 1821.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. PILLIEN, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 1[illegible], F. S.-G.

N°. XXIV. — (47e. ANNÉE.) — 25 Août 1820.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Peu de maladies, sans doute, constatent mieux le pouvoir de la médecine et la certitude de ses moyens, que les fièvres intermittentes pernicieuses; mais rien n'est généralement plus difficile à démêler que leur véritable caractère au milieu de leurs anomalies et des formes trompeuses qu'elles revêtent.

ALIBERT, *traité des fièvres pernicieuses intermittentes.*

MÉDECINE PRATIQUE.

Amaurose complète,

observée par M. le docteur MULLER.

VICTOIRE F...., âgée de cinquante-deux ans, d'un tempérament lymphatique, et d'une constitution cachectique, vint me consulter, le 11 juillet dernier, pour une maladie des yeux.

Suivant mon habitude, je ne fis pas de questions à la malade; j'examinai d'abord ses yeux. J'ai toujours regardé cette marche comme fort utile, pour établir par l'inspection seule les signes caractéristiques d'une affection quelconque des yeux; mais si elle sert à diriger le médecin dans l'ordre et dans la nature des questions qu'il doit adresser au malade, elle n'exclut pas les examens extérieurs. Ceux-là doivent confirmer, faire rejeter ou modifier l'opinion que le médecin s'est faite dès l'abord.

Je vis l'œil gauche affecté d'une cataracte bien prononcée; un état morbide de la capsule du cristallin, une altération de l'iris, quoique très-mobile encore, et exécutant les mouvemens qui lui sont naturels lorsqu'il est exposé aux divers degrés de lumière. L'œil droit ne me présenta rien d'extraordinaire; je remarquai seulement une certaine langueur dans les mouvemens de l'iris.

Ce fut alors que j'interrogeai la malade; elle m'apprit que dès l'âge de deux ans elle avait éprouvé une violente ophthalmie, dont elle avait été soignée par une bonne femme qui lui introduisait chaque jour dans les yeux quelques petites portions d'une pommade grise. Le résultat d'un pareil traitement fut la perte de l'œil gauche; et si VICTOIRE ne devint pas complètement aveugle, elle le dut aux efforts de la nature qui, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, triompha de l'ignorance du médicastre, et lui conserva l'œil droit, dont les facultés se rétablirent insensiblement. VICTOIRE éprouva plusieurs maladies graves pendant sa jeunesse; mais arrivée à vingt ans, elle se maria et jouit d'une assez bonne santé. Elle perdit ses règles à quarante ans; une vive frayeur en fut la cause.

Pendant l'automne de 1819, elle fut prise d'une fièvre intermittente, dont elle ne put pas indiquer exactement le type; mais elle se rappelle

bien que les accès revenaient tous les jours après-midi, et étaient surtout accompagnés d'un violent frisson et d'une grande soif.

Cette fièvre, contre laquelle on ne dirigea aucun secours, dura pendant tout l'hiver; les heureuses influences du printemps n'agirent que faiblement sur cette maladie, qui ne disparût que vers la fin du mois de mai : encore la malade resta-t-elle si faible, qu'elle reconnut la nécessité d'entrer dans un hôpital. On lui administra des potions cordiales qui lui firent du bien, au point que, se croyant entièrement guérie, elle quitta l'hôpital. Peu de jours après elle se crut attaquée d'une nouvelle maladie qui l'effraya beaucoup.

Étant sortie un soir vers huit heures, l'œil droit, le seul dont elle pût se servir depuis l'âge de deux ans, se troubla tout-à-coup; les objets dont elle était entourée lui parurent enveloppés d'un nuage épais, et en quelques minutes elle fut plongée dans des ténèbres si épaisses, qu'elle se crut aveugle. Ramenée chez elle, elle se livra au désespoir et passa la moitié de la nuit dans une agitation extrême; enfin, elle s'endormit. Quelle fut sa surprise : en s'éveillant le matin sa cécité avait disparu complètement; elle voyait tout aussi bien qu'auparavant; mais sa joie fut de courte durée; les accidens de la veille reparurent le soir à la même heure. Devenue aveugle de nouveau, elle resta dans cette désagréable position jusqu'au lendemain matin, que l'œil reprit insensiblement la faculté qu'il avait perdue. Cette cécité avait déjà reparu périodiquement six jours de suite, toujours à la même heure et avec la même violence; mais sans frisson, sans soif et sans douleurs de tête, lorsque la malade me consulta.

Sa constitution lymphatique, l'état de faiblesse dans lequel elle se trouvait, les accès de fièvre intermittente qu'elle avait éprouvée, quoique cette fièvre eût été irrégulière, la négligence qu'elle avait mise dans le traitement, sa durée et sa disparution, due à l'influence du printemps, et à l'action de quelques remèdes toniques et stimulans, me donnèrent l'idée que cette femme avait contracté une disposition aux fièvres d'accès.

Ces considérations, jointes à la périodicité de la maladie actuelle, et à la nature protisforme des fièvres intermittentes qui affectent si souvent des formes bizarres, me firent considérer cette cécité comme le symptôme prédominant d'une fièvre intermittente quotidienne (1). Convaincu que bien que le médecin doive en général, dans le traitement, s'attacher au fond de la maladie plutôt qu'aux symptômes, je dirigeai mes vues thérapeutiques sur le symptôme toujours plus dangereux, dans ce cas, que la maladie même. — J'eus recours au quinquina : — Le ventre étant souple et sans embarras, elle prit toutes les heures deux cuillerées d'une potion faite avec une décoction d'une demi-once de kina mêlée avec une demi-once de cette substance en poudre, et une once de sirop de canelle. Je lui conseillai, en même temps, de frictionner les sourcils et les tempes avec un esprit aromatique, dans l'intention d'irriter extérieurement les nerfs qui sont en rapport avec les organes de la vue. Cette précaution me parut d'autant plus nécessaire que je remarquai une certaine pesanteur, de la langueur et des difficultés dans le mouvement de la paupière de l'œil gauche, comme il arrive dans le début d'une *blepharopégie*. Les accidens, dès le troisième jour, revinrent une demi-heure plus tard; l'amaurose fut moins complète, et la malade put percevoir, quoique légèrement, les rayons lumineux. Cette maladie diminua chaque jour, et le huitième, il n'existait plus aucun phénomène fâcheux. Je fis continuer encore l'usage du spécifique pendant huit jours. Ce temps suffit pour assurer la guérison, et rendre à VICTOIRE une santé dont elle n'avait pas joui depuis long-temps.

Remède nouveau contre le goître, par M. le docteur COINDET.

Cherchant un jour une formule dans l'ouvrage de M. *Cadet de Gassicourt*, je trouvais que *Russel* conseillait contre le goître le varec, *fucus vesiculosus*, sous le nom d'éthiops végétal.

Quoique j'ignorasse alors le rapport qui pouvait

(1) On trouve dans les auteurs des exemples d'amaurose périodique, sous le nom d'*héméralopie*.

existier entre cette plante et l'éponge, je soupçonnai, par analogie, que l'iode devait être le principe actif commun de ces deux productions marines; je l'essayai, et les succès étonnans que j'en obtins m'encouragèrent dans mes recherches. Elles étaient d'autant plus utiles qu'elles avaient pour but de découvrir tout ce que l'on pouvait attendre d'un médicament encore inconnu dans une maladie si difficile à guérir, lorsqu'elle arrive chez des personnes d'un âge mûr, ou que les tumeurs qui la constituent ont acquis un certain volume et une certaine dureté.

Jusqu'à présent l'éponge calcinée a fait la base de tous les remèdes qui ont eu quelques succès contre le goître; nous en devons la connaissance à *Arnand de Villeneuve*. On l'a administrée en infusion dans le vin, en tablettes, en poudre, etc.; mais presque toujours combinée avec des médicamens toniques, pour détruire l'action fâcheuse qu'elle exerce sur l'estomac. Cependant, quel que soit le correctif employé, elle occasionne des spasmes ou crampes nerveuses de cet organe; souvent même ces accidens durent long-temps après avoir cessé l'usage du remède, et dans quelques cas ils deviennent des maladies chroniques d'une guérison difficile.

L'éponge produit ces effets fâcheux, surtout lorsque le goître est volumineux, et que le malade est plus éloigné de l'âge adulte. Ils sont rares chez les enfans, ou bien si le goître est récent ou peu volumineux. On rapportait ces crampes à la disparution du goître; mais probablement elles dépendent de quelque combinaison particulière inconnue, qui doit se trouver dans l'éponge calcinée, puisqu'on ne voit rien de semblable résulter de l'usage de l'iode, qui fait disparaître les goîtres d'un volume bien autrement considérable, et bien plus rapidement que n'ont jamais pu le faire l'éponge et ses préparations.

Aussi, quand je me demandai quelle était dans l'éponge la substance qui agissait d'une manière spécifique contre le goître, je pensai que c'était l'iode; mon opinion ne fut plus douteuse lorsque j'appris que M. *Fife*, d'Édimbourg, avait trouvé de l'iode dans l'éponge; mais on l'y trouve en si petite quantité, qu'il est impossible d'en déterminer la proportion relative sur une quantité donnée.

L'iode, ainsi appelé à cause de la belle couleur violette qu'il affecte à l'état de gaz, ne paraît pas faire une des parties constituantes des productions marines; il semblerait n'y être qu'accidentellement mélangé, puisqu'il n'existe pas dans les alcalis préparés en Sicile, en Espagne et dans les États romains. L'éponge lavée et macérée avant que d'être soumise à l'analyse en offre une moins grande quantité.

Une propriété de l'iode, encore si peu connu, est de former un acide, lorsqu'on le combine, soit avec l'oxigène, soit avec l'hydrogène; les sels qui résultent de sa combinaison avec l'oxigène étant peu solubles dans l'eau, je n'ai pas essayé d'en faire usage; j'ai préféré ceux qui s'obtiennent par l'hydrogène avec lequel l'iode a une affinité telle qu'il s'en empare partout où il le trouve; c'est de cette combinaison que résulte l'*acide hydriodique*. Cet acide sature toutes les bases et forme des sels neutres, parmi lesquels j'ai fait choix de l'hydriodate de potasse; je me suis servi de l'hydriodate de soude avec un égal succès. L'hydriodate de potasse, à la dose de quarante-huit grains dans une once d'eau distillée, représente à peu près trente-six grains d'iode; c'est la préparation dont je me sers le plus souvent. La solution de ce sel déliquescent, dans une suffisante quantité d'eau, peut dissoudre encore de l'iode, et former ainsi un *hydriodate de potasse ioduré*. Je m'en suis servi pour augmenter la force du remède, dans les cas ou un goître plus dur, plus volumineux ou plus ancien, paraissait résister à l'action de la solution saline simple. J'ai souvent obtenu par ce moyen des cures très-remarquables.

L'iode se dissout en certaine proportion dans l'éther et dans l'esprit de vin. M. *Gay-Lussac* a trouvé que l'eau n'en dissolvait que 1/7000 en poids.

Une once d'esprit de vin à 35o dissout à 15o, therm. Réaumur, et sous la pression ordinaire 60 grains d'iode ou un neuvième de son poids; sa propriété dissolvante augmente en raison du degré de rectification.

Pour éviter toute erreur dans les doses de cette préparation, dont je me suis servi sous le nom de *teinture d'iode*, je fais mettre 48 grains d'iode par once d'esprit de vin à 35o. J'ai fait de cette préparation l'objet principal de mes recherches; j'ai voulu m'assurer de l'effet d'un remède qui doit devenir d'un usage général; je l'ai employé plus fréquemment que les autres (peut-être avec un succès supérieur), parce qu'à raison de la facilité de faire cette composition, elle peut-être préparée dans les endroits même où il ne se trouve pas de pharmacien.

Cette teinture ne doit pas être faite trop à l'avance; elle ne peut se conserver long-temps sans déposer des cristaux d'iode. D'ailleurs, comme l'alcohol contient une grande quantité d'hydrogène, et que cette substance a une extrême affinité avec l'iode, la teinture est bientôt convertie en acide *hydriodique iodure*.

Je prescris aux adultes dix gouttes de l'une de ces trois préparations dans un demi-verre d'un mélange d'eau et de sirop de capillaire. Je fais prendre cette dose de grand matin et à jeun; une seconde dose à dix heures, et une troisième dans la soirée ou en se couchant. J'augmente chaque dose de cinq gouttes sur la fin de la première semaine, et quelques jours plus tard, lorsque l'iode a un effet très-sensible sur les tumeurs, je porte la dose à vingt gouttes, trois fois par jour pour en soutenir l'action : vingt gouttes contiennent environ un grain d'iode. Cette dose, que j'ai rarement dépassée, m'a suffi pour dissiper les goîtres les plus volumineux, lorsqu'ils n'étaient que le développement excessif du corps thyroïde sans autre lésion organique.

Après une huitaine de jour de traitement, la peau devient moins tendue; elle est comme plus épaisse; la tumeur se ramollit d'abord avant que de diminuer. On le reconnaît sûrement au toucher; mais quelques jours plus tard, ce ramollissement est encore plus évident. Les goîtres ou les tumeurs goîtreuses, s'il en existe plusieurs, deviennent plus distinctes, plus séparées les uns des autres; elles se ramollissent et se fondent graduellement : dans plusieurs cas, le noyau qui les forme, ou plus exactement la partie qui est organiquement malade, devient plus dure; elle diminue, elle s'isole; quelques-unes deviennent mobiles à mesure que ce qui les entoure se dissout par l'iode : avantage précieux, puisque par-là, dans les cas graves où une opération est indispensable, ce remède contribue à la rendre moins difficile et moins dangereuse en diminuant le volume du goître, et permet, au bout d'un certain temps, aux artères et aux veines trop dilatées de revenir sur elles-mêmes. Si quelques tumeurs en apparence goîtreuses ont résisté à l'action de ce médicament, sous quelque forme que je l'aie administré, et quel que soit le temps pendant lequel je l'ai fait continuer, j'ai lieu de croire que ces tumeurs n'étaient pas de la nature du goître, ou que la presque totalité du goître avait subi une altération organique.

Dans quelques cas, le tissu cellulaire qui entourait la tumeur restait gonflé, et donnait au toucher la sensation d'un kyste vide.

Souvent le goître se dissipe imparfaitement, mais assez pour n'être plus ni incommode ni difforme.

Dans un grand nombre de cas, il se dissout, se détruit et disparaît dans l'espace de six à dix semaines, de manière à ne laisser aucune trace de son existence.

Afin d'obtenir de ce remède un effet entièrement isolé et dégagé de toute combinaison étrangère, je n'ai eu recours à aucune application locale, comme sachet, colliers, etc., moyens qui ne sont pas sans une sorte d'efficacité par les substances salines ou résolutives qui entrent dans leurs compositions, ou par la compression qu'ils exercent.

L'iode est un stimulant; il donne du ton à l'estomac et excite l'appétit; il n'agit ni sur les selles ni sur les urines; il ne provoque pas non plus les sueurs. Il porte son action directement sur le système reproducteur, et surtout sur l'utérus. Donné à une certaine dose et continué pendant quelque temps, c'est un emmenagogue actif. Ne serait-ce pas par cette action sympathique qu'il guérirait le goître?

Ce moyen énergique, et qui peut devenir dans

des mains habiles un des plus puissans remèdes dont la chimie moderne ait enrichi la matière médicale, peut être employé avec succès dans des cas de chlorose qui exigent la myrrhe, les préparations de fer, et les divers toniques.

Ext. de la Bibl. univ.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES MÉDICAMENS PRÉPARÉS EN FABRIQUE.

Note lue au cercle médical, par M. le docteur BOUILLON-LAGRANGE.

L'auteur, qui sent toute l'importance du sujet qu'il traite, s'élève avec force contre les établissemens appelés *fabriques de produits chimiques*. Il fait voir que, sous le prétexte de faire des compositions pour les manufactures, les chefs qui dirigent ces établissemens préparent des médicamens qui trompent pour l'ordinaire l'attente du médecin et l'espoir du malade; il dévoile la cupidité qui les domine, et il montre qu'à l'aide des procédés dont ils se servent, dans le but apparent de diminuer la cherté des médicamens, ils ne peuvent obtenir que des composés, dont les propriétés sont nulles ou très-différentes de celles qu'on obtient des mêmes préparations confiées à des hommes, dont l'instruction et la délicatesse sont à l'abri de tout soupçon.

M. le docteur *Bouillon-Lagrange*, chargé depuis quinze ans de l'inspection des officines, des magasins de drogueries et d'épiceries, a pu, mieux que personne, apprécier les différences immenses qui existent entre les médicamens vendus par la majeure partie des pharmaciens, et ceux qui se débitent chez les droguistes, chez les épiciers dans toutes les villes, mais sur-tout dans les communes où il n'y a pas d'officines ouvertes. Aussi a-t-il le soin de prévenir les officiers de santé que le bon marché peut quelquefois séduire; il ne craint pas non plus de blâmer la paresse de quelques pharmaciens, qui trouvent plus commode et moins dispendieux d'acheter des préparations toutes faites, que de les faire eux-mêmes.

Quoique ces abus aient été déjà signalés plusieurs fois par des médecins et des chirurgiens dignes de ce nom, ils se multiplient chaque jour d'une manière effrayante; on en aura une idée quand on saura que l'art de sophistiquer les remèdes, à peine connu autrefois, a pu fournir à un pharmacien instruit des matériaux pour faire un volume de trois cents pages (1). Nous croyons donc rendre un service important à la société en indiquant avec M. le docteur *Bouillon-Lagrange* les fraudes qu'il a reconnues; jaloux comme lui d'exclure de la pratique médicale les médicamens préparés chez certains droguistes, dans les fabriques, etc., ou du moins de garantir la réputation des médecins et la vie des malades, des dangers auxquels ils sont exposés par leurs usages, nous allons, autant que le comporte la forme de ce journal, exposer à nos lecteurs les observations de notre confrère.

Les sels préparés dans les fabriques, comme il s'en est assuré, sont en général ou dénaturés ou altérés : demandez du tartrate de potasse, vous recevrez du tartrate de soude et de potasse. Veut-on du sur-oxalate de potasse? il est mêlé avec le sur-tartrate de potasse, etc.

Le sulfate de magnésie est remplacé par le sulfate de soude, etc.

Les extraits sont mal préparés, ou bien ils ne représentent pas la substance dont ils portent le nom.

L'extrait sec de quinquina se prépare ordinairement avec le quinquina *nova*, ou avec les espèces inférieures; souvent on y ajoute la racine de gentianne ou le quassia, et une forte dose de gomme arabique.

Il est facile de distinguer ce composé d'une préparation bien faite.

Il n'a ni la saveur, ni la couleur, ni la solubilité de l'extrait dit *sel essentiel*. Celui-ci a une saveur amère, un peu stiptique; il altère l'humidité de l'air, et sa solution est peu troublée par l'alcohol (2).

---

(1) *De la sophistication des substances médicamenteuses et des moyens de la reconnaître*, par FAVRE; 1 vol. in-8°. A Paris, chez COLAS, Libraire, rue Dauphine.

(2) Croirait-on qu'on a poussé la fraude jusqu'à vendre comme kina rouge du quinquina jaune trempé dans une dissolution de soude ou de potasse. Le docteur *Demangeon* a fait cette remarque.

L'extrait de cigue avec fécule n'est souvent qu'un mélange de poudre de cigue mal séchée, et un extrait amer. Voilà ce que l'on trouve chez la plupart des épiciers et des droguistes.

Chez eux, comme chez quelques pharmaciens, un seul sirop plus ou moins coloré sert à préparer tous les sirops.

Le sirop d'ipécacuanha se trouve précipité en jaune par l'acide hydrosulfurique. Le plus souvent on le prépare avec la teinture alcoholique, quelquefois avec l'émétique; d'autres se servent de l'infusion ou de la décoction : ces diverses méthodes doivent singulièrement embarrasser le praticien. J'ai vu de ces sirops faire vomir les enfans à la dose d'une cuillerée à café, tandis que trois ou quatre cuillerées d'un autre sirop ne produisaient aucun effet chez le même individu.

La préparatinn des pastilles d'ipécacuanha varie de même; ainsi, pour les avoir blanches, certains les font avec l'émétique.

Le sirop antiscorbutique, qui rend tant de services lorsqu'il est bien préparé et convenablement indiqué, se vend 30 sous la livre dans la rue des Lombards, et même dans celle des Cinq-Diamants.

Goûtez ce sirop, vous n'y trouvez qu'un peu d'amertume et une légère odeur de plantes antiscorbutiques. Calculez ce que doit coûter le sirop préparé selon le Codex, et vantez la générosité du marchand !....

Le nitrate d'argent fondu (pierre infernale), préparé dans les fabriques, est rarement pur. Il contient du nitrate de potasse. C'est une fraude : elle est connue; mais, pour beaucoup de gens, le prix fixe l'attention plutôt que la qualité de la préparation.

La substance connue sous le nom de terre foliée de tartre n'a point de rapport avec le sel provenant des fabriques. Pour l'avoir très-blanc, on le prépare avec des acides étendus d'eau, au lieu de vinaigre distillé; souvent aussi on le calcine, de sorte qu'une portion de l'acide étant décomposée, l'alkali prédomine, et l'on obtient une substance qui par sa blancheur peut bien flatter, mais qui n'a plus les propriétés de cette composition que les anciens ont connue et indiquée sous le nom de terre foliée. Ce sel doit être neutre; il ne verdit pas le sirop de violette; il contient une substance particulière appartenant au vinaigre distillé : c'est elle qui lui donne cette propriété savonneuse, comme disaient les anciens. Le sel qui sort des fabriques sous ce nom, est chaud, âcre, irritant. Les estomacs irritables et nerveux ne peuvent le supporter.

On doit, dans la pratique, préférer ce sel moins blanc; il possède toutes les propriétés de l'ancienne terre foliée de tartre qu'il faut bien distinguer de ce que l'on nomme en chimie *acétate de potasse*. En général, il est bon de mettre pour certains sels une différence entre la qualité chimique et la qualité médicamenteuse. Pour qu'un sel soit bien préparé en chimie, il doit être pur, autant que possible, entièrement privé de toute matière étrangère. Comme médicament, ce sel doit souvent contenir des substances étrangères destinées à modifier son action énergique, ou à exercer sur l'économie une action propre que nous ne connaissons pas. Tout praticien attentif a pu se convaincre de cette vérité au lit des malades. J'en dirai autant de l'esprit de Mendererus. Ce n'est pas non plus l'acétate d'ammoniaque pur.

L'émétique est tout aussi digne de fixer notre attention. Dans le commerce, on le vend à l'état pulvérulent. Ce sel n'est pas toujours le même; il contient souvent des matières étrangères, comme du tartrate de chaux, de la silice, etc. Aussi, sa propriété émétique varie beaucoup. Quelquefois on ne peut obtenir d'effet qu'à la dose de 4, 5 et même 6 grains. Si l'individu à qui cela arrive, se persuadant qu'il ne vomit qu'avec beaucoup de difficulté, prend la même dose d'émétique dans une autre maison, il peut s'en trouver fort incommodé.

Le kermès est aussi susceptible de varier dans sa composition. Tantôt on y mêle de la brique pilée, tantôt cette substance est tellement altérée qu'elle a perdu une grande partie de ses propriétés.

Mais le laudanum liquide est un des médicamens de fabrique sur lequel on doit porter toute son attention, parce qu'il est très-fréquemment et très-utilement employé. Qui garantira, par exemple, que M.** vend du laudanum bien pré-

paré, qu'il a suivi exactement la formule du Codex, quand il fixe le prix du kilogramme à 6 fr. au-dessous de ce qu'il doit lui coûter. Pris chez lui, ce vin composé ne colore point en jaune, et on ne trouve, par l'évaporation, que le tiers des parties solubles qui résident dans le laudanum fidèlement préparé.

Il en est de même de l'éther sulfurique. On emploie dans certaines fabriques toute espèce d'alcohol; on pousse la distillation au point de faire passer une substance bitumineuse que les rectifications ne peuvent plus séparer. Dans quelques-unes même, la distillation se fait dans des vases de cuivre. Dans le commerce on va encore jusqu'à ajouter de l'alcohol dans l'éther. Ces sortes de liqueurs n'ont, en général, ni l'odeur, ni la saveur, ni la pesanteur spécifique, ni l'extrême volatilité d'un bon éther. Au lieu de calmer, ils produisent souvent une irritation dont on cherche la cause ailleurs.

Dois-je parler des onguents, des pommades, des huiles médicinales que les droguistes ont l'effronterie de remplacer par des graisses colorées, des huiles aromatisées?

On sait que chez eux le populeum n'est que de la graisse colorée avec du curcuma et de l'indigo, quelquefois même avec des épinards.

Nous devrions nous arrêter; mais comment passer sous silence le baume tranquille: ils le vendent 1 fr. 20 c. la livre, quand l'huile seule vaut 1 fr. 60 centimes.

Je ne parlerai pas de l'onguent mercuriel sans mercure coloré avec le sulfure d'antimoine, ou contenant seulement un quart de mercure au lieu de parties égales, ni de la pommade citrine dans laquelle il ne font pas entrer de mercure, ni de l'emplâtre de ciguë, de l'emplâtre épispastique, etc. Ce serait découvrir autant de fraudes dangereuses que quelques gens sans pudeur ne craindraient peut-être pas de répéter!

Il suffit qu'on soit prévenu; les pharmaciens et les officiers de santé s'empresseront de choisir le magasin où ils doivent s'approvisionner.

En vous indiquant ces fraudes, je suis loin d'inculper tous les droguistes; plusieurs jouissent d'une confiance méritée; ils sont inscrits avec distinction parmi les pharmaciens.

Acide benzoïque.

M. *Vogel*, de Munich, vient de démontrer l'existence de l'acide benzoïque dans les fleurs de mélilot et dans la fève de *tonka*. Cette fève, dont on se sert pour donner au tabac une odeur agréable, est la semence d'un arbre qui acquiert la hauteur de soixante pieds. Cet acide, qu'on avait trouvé jusqu'à ce jour dans le benjoin, le styrax, les baumes du Pérou, de tolu, la vanille, le castorum, la canelle, quelquefois dans l'urine des enfans, et presque toujours dans celle de la vache, du cheval, du chamois, du rhinocéros, etc. etc. avait déjà été soupçonné dans l'avoine, à laquelle M. *Deslouriers* avait reconnu une odeur de vanille.

Journ. de pharm.

M. *de Riemer*, docteur en médecine, professeur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchemens, après avoir cherché pendant de longues années le moyen de démontrer d'une manière exacte les rapports respectifs des organes et des cavités qui les renferment, a imaginé de faire geler les cadavres. Ce procédé lui a réussi. Il publie aujourd'hui, sous le titre d'*Exposition de la position exacte des parties du corps humain*, une série de planches coloriées exécutées avec le plus grand soin, auxquelles sont jointes des explications convenables.

Ce travail présente des avantages sous le rapport de la pratique des opérations chirurgicales.

Ext. du nouveau Journ. de méd.

Note sur le corysa des enfans à la mamelle, par M. P. Rayer, docteur en médecine.

Quoique les maladies des enfans aient été observées et décrites par des hommes d'un très-grand mérite, on est encore loin de posséder des connaissances exactes sur plusieurs d'entre elles. Il est possible que la cause qui a le plus retardé les progrès de cette partie de la médecine, réside dans

les modifications que l'âge doit nécessairement apporter dans la nature et dans la forme des maladies. Trois observations, publiées par le docteur *Rayer*, sur le corysa des enfans nouveau-nés, en fournissent la preuve.

Ces enfans, après avoir tété facilement, n'ont pu le faire au bout de quelques jours, sans que le défaut de succion dépendît d'un vice de conformation de la langue ni de la bouche. La couleur un peu luisante de la peau qui recouvre le nez, avec un léger gonflement de cet organe et des paupières inférieures, le sifflement nasal, la manière de respirer par la bouche, firent bientôt penser à ce médecin que l'impossibilité de la succion tenait à une inflammation des narines. Il fit allumer du feu dans la chambre très-froide qu'habitaient ces enfans; il conseilla de leur faire prendre du lait par cuillerée, de bassiner les narines avec de l'eau de guimauve, et d'enlever avec soin le mucus qui les remplissait, en annonçant que ces petits malades téteraient aussitôt que l'état des fosses nasales leurs permettrait de respirer la bouche fermée : quelques jours suffirent pour justifier ce pronostic.

Comme cette maladie se présente souvent dans la pratique, et qu'on ne la trouve décrite dans aucun ouvrage, nous allons transcrire la description des symptômes du corysa chez les enfans à la mamelle, telle qu'elle est donnée par le docteur *Rayer*.

« Eternuemens, tuméfaction du nez et des » paupières, couleur luisante de la peau qui re» couvre ces parties, bouche béante, lèvres et » langue un peu sèches, respiration accompagnée » d'un bruit ou sifflement nasal, propre à l'en» chifrènement, déglutition facile des liquides, » s'ils sont donnés par cuillerée, impossibilité » d'exercer, comme les jours précédens, une suc» cion prolongée; l'enfant prend le sein; mais à » peine a-t-il fait une ou deux succions, que la » respiration paraît gênée, la face devient vio» lette; il abandonne alors précipitamment la » mamelle, pousse des cris aigus et plaintifs, ou » bien il éprouve une forte quinte de toux, à la » suite de laquelle il s'engoue. Ces accidens se cal» ment peu de temps après s'être manifestés, et se » renouvellent toutes les fois qu'on veut faire téter » l'enfant. Cette première période dure quatre ou » cinq jours environ, elle est suivie d'une sécré» tion plus abondante du mucus des fosses nasales, » dont il n'est pas toujours facile, au moins chez » les enfans nouveau-nés, de constater l'existence » et la qualité. »

Moyen d'empêcher le verre de se fêler.

La Gazette de Weimar fait connaître un moyen infaillible pour empêcher le verre de se fêler. On le met dans un vase rempli d'eau froide, qu'on chauffe jusqu'à ce qu'elle soit bouillante, on la laisse ensuite refroidir peu à peu sans retirer le verre. Il résulte des expériences qu'on a faites, que les vases de verre ainsi préparés peuvent être remplis d'eau bouillante, sans les endommager. Pour les exposer à une chaleur plus forte que celle de l'eau bouillante, on les fait bouillir dans l'huile, de la manière qui vient d'être indiquée.

Assainissement des Salles de Spectacles.

Le Gouvernement vient de nommer une Commission d'Assainissement des salles de spectacles, composée de MM. *Berard*, *Cadet de Gassicourt*, *Darcet*, *de Guerchy* et *Marc*. Il est à notre connaissance que ces savans distingués reçoivent avec plaisir toutes les communications qui leur sont transmises relativement à l'objet important dont ils sont chargés.

AVIS ESSENTIEL. — La Gazette de Santé paraît trois fois par mois, les 5, 15 et 25. Le Bureau général est établi chez M. Pillien, Médecin, Propriétaire-Rédacteur, rue Montesquieu, n°. 2. — C'est à lui seul qu'on doit adresser toutes les demandes et réclamations relatives à la rédaction et au service de cette Gazette.

On s'abonne chez lui, chez tous les Directeurs de poste aux lettres, et chez tous les Libraires.

Le prix de l'abonnement à la Gazette de Santé est de 18 francs par an, et de 10 francs pour six mois. — On peut s'abonner à toutes les époques de l'année, mais seulement à compter de janvier et de juillet.

Les lettres et paquets non affranchis ne seront pas reçus.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

N°. XXVI. — (47e. ANNÉE.) — 15 Septembre 1820.

GAZETTE DE SANTÉ,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL *de tout ce que la Médecine, aidée des sciences naturelles, peut offrir de plus avantageux pour prévenir et guérir les maladies.*

PAR UNE SOCIÉTÉ DE MÉDECINS.

Ab hydrope detento, si aqua secundum venas in alvum fluxerit, solutio fit.

Si les eaux d'un hydropique sont versées par les veines dans l'intérieur des intestins, le malade guérit. Hipp. sect. VI, *aphor.* 14.

Sui suppurati, aut hydropici uruntur, aut secantur hi puri, aut aquâ acervatim effluenti omnino moriuntur.

Dans l'empyème et l'hydropisie, l'évacuation subite par le fer ou le feu de beaucoup de pus ou d'eau cause la mort.

Hipp. sect. VI, *aphor.* 27.

RÉFLEXIONS

Sur la rareté des hydropisies essentielles, et sur leur traitement.

Rien n'est souvent plus difficile dans l'exercice de l'art de guérir, que de bien constater l'effet qu'ont pu produire sur une maladie les moyens thérapeutiques dirigés contre elle. Les médecins de nos jours en conviennent comme ceux de l'antiquité. Tant de circonstances peuvent modifier, suspendre ou arrêter la marche du mal, la nature est si puissante, ses ressources sont si multipliées, et nous les connaissons si peu! Quelle attention soutenue, quelle persévérance, quelle sagacité, quelle pénétration ne faut-il pas à l'observateur pour démêler les effets qui sont dus au médicament de ceux qui n'en dépendent pas! Et cependant chaque jour éclaire un nouveau livre; chaque jour voit paraître un nouveau mémoire sur la puissance *merveilleuse* de quelques moyens renouvelés ou nouveaux. Les journaux les annoncent avec pompe, des complaisans font l'éloge du remède et du livre, on oublie l'intérêt de la science et du malade; mais en revanche, celui qui s'en occupe trouve dans ce genre d'industrie un moyen facile et à peu près sûr d'accroître et sa réputation et sa fortune.

Nous faisions ces réflexions en parcourant la liste effrayante des médicamens de toute espèce conseillés et proscrits tour à tour dans le traitement des diverses hydropisies. Combien de substances en effet n'ont-elles pas été préconisées contre ces maladies, et par le médecin instruit qu'égarait une vaine hypothèse, et par le charlatan pour qui les affections chroniques seront toujours une mine féconde.

Si les hydropisies offrent si souvent aux ressources de l'art une résistance invincible, c'est que, rarement essentielles, elles sont, dans la plupart des cas symptomatiques, d'une autre affection, et plus particulièrement d'une maladie du cœur ou du foie. L'hydropisie alors n'est plus qu'un symptôme; vainement on s'efforce de le combattre, quand il faudrait commencer par en détruire la cause, qui réside dans une lésion organique. La médecine, jusqu'à présent, a été pour l'ordinaire impuissante contre les diverses altérations orga-

miques qui frappent nos tissus. Il en est de l'hydropisie à cet égard, comme de la plupart des asthmes et de beaucoup de fièvres graves, qui ne sont souvent que de simples symptômes de diverses lésions.

Nous devons la connaissance de ces vérités importantes aux progrès que l'anatomie pathologique a faits parmi nous. Sans doute on n'en guérit pas mieux et l'asthme et l'hydropisie; mais du moins le diagnostic est moins incertain. Grâces aux savantes recherches de M. le professeur *Corvisart*, les médecins ne méconnaissent plus guère aujourd'hui une maladie du cœur, dont l'hydropisie est un des symptômes saillans. Pourquoi n'en pouvons-nous pas dire autant des affections du foie? la lésion dont ce viscère était le siége échappe souvent pendant la vie, et c'est seulement après la mort qu'il est permis de la reconnaître. Au lieu de l'aspect lisse que présente ordinairement la surface de ce viscère, on la trouve inégale et hérissée d'une foule de granulations: tantôt sa substance est remplie d'un grand nombre de tubercules; il est souvent réduit à un volume beaucoup plus petit que dans l'état habituel; souvent, au contraire, il a acquis un développement considérable sans altération apparente dans son tissu; mais alors, au lieu de descendre au-dessous du rebord cartilagineux des fausses côtes, il a fortement soulevé le diaphragme, et refoulé le poumon de son côté; c'est ainsi que son accroissement de volume s'est dérobé aux recherches du médecin.

Il est quelques cas, plus rares à la vérité, où après la mort l'on ne trouve chez les hydropiques aucune lésion apparente du cœur ou du foie. Il est d'autres cas dans lesquels le succès du traitement, la promptitude et la facilité de la guérison ne permettent pas de douter que l'hydropisie n'ait été également essentielle, c'est-à-dire, n'ait existé sans lésion appréciable des organes.

Parmi le très-grand nombre d'hydropiques que nous avons eu occasion d'observer dans les salles de la Charité depuis un an, nous n'avons vu que quatre individus atteints d'hydropisie essentielle: proportion bien petite. Une jeune femme de 24 ans environ, accouchée depuis dix-huit mois, fut la première qui entra à la Charité. Elle était alors dans un état de leucophlegmatie générale; elle n'accusait aucune douleur. On la vit s'affaiblir insensiblement; elle succomba le quatrième mois de son entrée, sans qu'aucun symptôme ait jamais annoncé chez elle la lésion de quelque organe. A l'ouverture du cadavre, on trouva la cavité péritonéale remplie d'une très-grande quantité de sérosité limpide; tous les organes, le foie et le cœur en particulier, étaient parfaitement sains.

Le second sujet était aussi une femme, d'une cinquantaine d'années environ. Elle était déjà atteinte d'une hydropisie ascite considérable lorsqu'elle se présenta à l'hôpital. Son ventre avait commencé à se tuméfier à l'époque de la disparition des règles, et depuis quinze à vingt mois il n'avait pas cessé de grossir. La malade succomba à un dépérissement graduel comme la précédente; elle n'offrit, non plus qu'elle, aucune lésion organique qu'on pût regarder comme la cause de l'ascite.

Combien de malades pourrions-nous opposer aux deux précédens! Chez eux, l'ascite paraissait également essentielle; mais après la mort on trouva dans le foie une des lésions que nous avons signalées.

Les deux autres individus dont il nous reste à parler sont deux jeunes habitans de la campagne; ils étaient d'une bonne constitution, et avaient toujours joui d'une excellente santé. Nous croyons qu'ils ont été atteints d'une ascite essentielle, parce que la maladie, chez tous les deux, a cédé dans un assez court espace de temps au traitement dirigé contre elle. Je rapporterai plus bas l'histoire de l'un d'eux.

Les diurétiques, les diaphorétiques, les drastiques, sont les moyens que l'on met le plus ordinairement en usage pour expulser, par la voie des urines, des sueurs ou des selles, une grande quantité de sérosités, et diminuer ainsi l'eau accumulée dans le péritoine.

On ne saurait admettre que la sérosité qui existait dans le péritoine soit transportée, en nature, à la peau, vers les reins, ou sur la muqueuse intestinale. Il répugne encore davantage aux lois

d'une saine physiologie de penser, avec quelques médecins, que la sérosité amassée dans le péritoine transude à travers les tuniques du tube digestif, et vient pleuvoir à sa surface interne. Disons mieux, on trouve ici l'application de cette loi physiologique en vertu de laquelle une sécrétion devenant beaucoup plus active, l'abondance des autres diminue à proportion.

On a demandé à laquelle des trois voies indiquées il fallait accorder la préférence pour donner issue à la sérosité? Nous pensons, avec tous les praticiens, qu'on ne peut, à cet égard, tracer de règle absolue. Préférons les diaphorétiques chez les individus qui suent avec facilité; insistons sur les diurétiques quand nous avons affaire à des malades dont les reins sont sensibles à l'action des médicamens; enfin, cherchons à faire de la muqueuse intestinale le siége d'une exhalation abondante, lorsque les reins et la peau se sont montrés rebelles aux divers moyens thérapeutiques.

L'emploi des drastiques a été blâmé par beaucoup de médecins : ils pensent que la vive irritation produite par ces substances ne saurait être sans inconvénient; ils ne croient pas que les évacuations séreuses obtenues par les selles abondantes, puissent jamais être proportionnées à la quantité d'eau accumulée dans le péritoine. L'usage long-temps continué des purgatifs a cependant été préconisé par *Sydenham*, qui y avait recours dans sa pratique, et en retirait d'heureux effets. Le sirop de *Nerprun*, en particulier, passait, au jugement de l'Hippocrate anglais, pour un des meilleurs drastiques. Il crut même pendant quelque temps avoir trouvé dans cette composition un spécifique contre l'hydropisie. L'observation suivante nous paraît propre à faire ressortir les avantages et les inconvéniens de la méthode de *Sydenham* :

Bordier, Jacques, cultivateur, âgé de 21 ans, d'un tempérament lymphatique, s'aperçut, vers le commencement du mois de février 1820, qu'il devenait plus sensible à l'impression du froid; il eut une fièvre éphémère, qui se termina par un léger *épistaxis*; quelques jours après sa face devint le siége d'une bouffissure inaccoutumée, qui bientôt s'étendit à tout le reste du corps; cependant il continua à travailler jusqu'au 21 février 1820, époque à laquelle il entra à la Charité (salle St.-Louis, nº. 50); il était alors dans l'état suivant :

Tout le tissu cellulaire sous-cutané, excepté celui du cuir chevelu, de la paume des mains et de la plante des pieds, est infiltré de sérosité; les bourses sur-tout sont énormément tuméfiées, l'abdomen fait une saillie considérable, et donne à la main qui en frappe les parois la sensation manifeste d'un liquide accumulé dans le péritoine. Le malade n'a pas perdu le sommeil, il est gai, et rit de son état; les fonctions digestives sont intactes, le pouls est naturel, mais la peau est sèche, et l'urine rare; examiné avec soin, le cœur paraît très-sain; la respiration est parfaitement libre; aucun viscère ne paraît affecté. On chercha d'abord à augmenter la sécrétion des urines; on employa différens diurétiques, comme nitre, miel scillitique, et jusqu'à l'apéritif majeur de la Charité. Ce traitement fut continué depuis le 21 février jusqu'au 6 mars; la quantité des urines ne fut pas sensiblement augmentée, et l'état du malade ne subit aucune amélioration. Le 6 mars on administra deux onces de sirop de *Nerprun*; elles déterminèrent des vomissemens, puis des selles abondantes et très-liquides; du 6 au 10 mars, on donne chaque jour le même médicament, qui procure jusqu'à vingt selles copieuses dans la journée; le malade vomit de temps en temps, et ne paraît pas fatigué de ces évacuations abondantes; l'infiltration générale est manifestement diminuée; le scrotum, en particulier, est réduit à un bien moindre volume. Le 10 mars on ajoute aux deux onces de sirop de *Nerprun*, quatre grains de gomme gutte; on continue ainsi jusqu'au 15; ce jour là, augmentation nouvelle de l'enflure qui avait sensiblement diminué; les urines sont rares, troubles et d'un gris sale; elles avaient été jusqu'alors peu abondantes, mais constamment limpides; les selles sont toujours très-abondantes; il y a toujours quelques vomissemens, et des douleurs abdominales se font sentir; la langue est rouge et sèche, la peau chaude, le pouls fréquent. On cesse les drastiques, on leur substitue l'oximel

scillitique et des boissons adoucissantes. Du 15 au 21 le dévoiement continu, et l'enflure diminue de nouveau ; même état d'ailleurs, même prescription. Le 21 le ventre n'est plus douloureux, la langue est humide, le pouls a perdu sa fréquence, la diarrhée est très-considérable ; l'infiltration générale et l'ascite continuent à diminuer ; le malade ne prend plus que des boissons adoucissantes. Du 21 au 29, selles abondantes et liquides chaque jour ; diminution rapide de l'anasarque, qui n'existe plus le 2 avril. Le malade, pressé de retourner à ses travaux, sort le 6 avril, entièrement guéri de son hydropisie ; mais il conserve une diarrhée considérable, et de temps en temps il vomit ses boissons.

Cette observation nous présente, 1°. l'inefficacité des diurétiques dans ce cas.

2°. L'influence des purgatifs qui, en même temps qu'ils occasionnent une diarrhée considérable, font diminuer l'hydropisie.

3°. Les effets généraux assez graves produits par l'administration prolongée de ces purgatifs, abus qui pouvaient entraîner des accidens fâcheux, si leur usage avait été continué plus long-temps.

4°. La diarrhée persistant après la cessation des purgatifs, la diminution, et enfin la disparition complète de l'hydropisie, due très-probablement à la persistance de la diarrhée.

Le malade, à la vérité, lorsqu'il a quitté l'hôpital conservait encore les symptômes principaux d'une phlegmasie intestinale ; mais ces symptômes, suivant toute probabilité, auraient cédé à un traitement adoucissant, si *Bordier* eût eu la patience de prolonger un peu son séjour à l'hôpital.

ANDRAL fils.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Emploi du Gombeau (1) *comme café.*

Plusieurs personnes emploient les graines de gombeau sans mélange comme café ; on en fait le plus grand usage dans les climats chauds. Je vais indiquer le véritable moyen de s'en servir ; il a obtenu l'unanimité des suffrages.

On mesure quantité égale de café et de graine de gombeau bien sèche : on met d'abord dans un cylindre bien fermé la portion de café qu'on veut faire rôtir à moitié ; ensuite on y ajoute pour les rôtir ensemble une portion égale de gombeau qui, par sa petitesse plus accessible que le café à l'action du calorique, ne tarde pas à pétiller, bruit qui annonce la cuisson, et à se pénétrer du parfum exhalé par le café : aussitôt on le retire du feu dans la crainte qu'il ne carbonise, et ne donne à la décoction qui doit en résulter un goût amer et désagréable.

Arrivé à son véritable degré de cuisson, le gombeau doit avoir la couleur du marron clair ; on l'étouffe dans des serviettes en le retirant du feu ; on le laisse refroidir, on le moud, et on s'en sert à la même dose que si c'était du café sans mélange.

Outre que le gombeau ainsi préparé ajoute des qualités et un parfum agréable au café, car il en a l'arome, il en diminue la consommation, et par conséquent le prix ; enfin, il est à la portée de tout le monde comme production indigène, et il corrige l'action du café, qui chez les uns attaque le genre nerveux, et chez les autres occasionne l'insomnie. On peut en faire usage à toutes les heures du jour et de la nuit, sans avoir à redouter la moindre incommodité.

Extrait d'un mémoire de M. Battaglini.

Névralgie temporo maxillaire, amaurose, leucorrhée ; trouble général des fonctions occasionnées par la carie d'une dent molaire, et guéries par l'extraction de cette dent.

Mademoiselle L***, âgée de vingt-quatre ans, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une santé robuste, d'un caractère doux et sociable, exempte de peines et de chagrins, n'avait jamais

(1) Le gombeau, *hebiseus esculentus*, est de la famille des malvacées ; ses fruits sont émolliens : on les arrange comme la mauve ou les épinards. On cultive cette plante dans le midi de l'Europe ; ses fruits, cuits dans la graisse et assaisonnés de piment et de jus de citron, sont un mets très-recherché dans les colonies.

éprouvé le plus léger symptôme nerveux, lorsqu'elle ressentit, il y a trois ans, pour la première fois, des douleurs dans la mâchoire. D'abord ce ne fut qu'un engourdissement douloureux qui s'étendait à tout le côté gauche de la tête, et qui gênait l'ouverture de la bouche, la mastication et la prononciation. Bientôt les douleurs furent réelles et très-aiguës; elles revinrent par accès. Ces douleurs partaient du fond de la mâchoire inférieure à gauche, et se propageaient à la joue, la tempe gauche, aux orbites, et presqu'à la totalité de la tête. Elles étaient lancinantes, et augmentaient au moindre mouvement, à la plus légère application, au plus petit frémissement des mâchoires. Parfois le bord alvéolaire se gonflait, la gencive se tumétifiait; une inflammation assez aiguë s'établissait et se propageait au voile du palais et aux amygdales; il survenait en même temps un gonflement de la joue, et presque de toute la moitié gauche de la tête; l'œil alors devenait larmoyant, l'ouïe dure, et les douleurs s'engourdissaient. Ces accès, qui se renouvelaient fréquemment, duraient quelquefois de sept à huit jours. Pendant tout ce temps le pouls était fébrile, l'insomnie complète, la malade ne pouvait prendre que du bouillon.

Ces douleurs n'acquirent ce degré d'intensité que graduellement et à la longue; la malade put les endurer un an sans en être beaucoup incommodée: aussi n'y fit-elle pas grande attention; enfin elles devinrent si aiguës, et les accès si rapprochés, que, n'y pouvant plus tenir, et ayant à peine quelques momens de calme, mademoiselle L*** se décida à appeler un médecin; elle avait alors beaucoup maigri; la déglutition était très-difficile, et les digestions pénibles; la surdité de l'oreille gauche était presque complète; la vue, qui s'était affaiblie à proportion de l'intensité des douleurs, l'était de telle sorte, surtout à gauche, que la malade ne pouvait plus travailler, et qu'elle ne voyait les objets qu'à travers un nuage épais. Outre ces incommodités, un écoulement leucorrhéen des plus abondans, déterminé sans doute par le dérangement des digestions et une fièvre lente presque continuelle, contribuaient encore au dépérissement de la malade.

Le médecin méconnut la maladie; il ordonna d'abord l'émétique, puis il fit appliquer à différentes reprises un grand nombre de sangsues au-dessous de la mâchoire, pour combattre l'inflammation des gencives et de la gorge, inflammation dont il ignorait la cause. Enfin, les douleurs ne cédant point à ces moyens, il eut recours à tous les calmans possibles; ils restèrent également sans effet. Les douleurs cependant devinrent moins vives; elles ne consistaient plus qu'en un sentiment douloureux de pesanteur dans les mâchoires, qui s'exaspérait aussi moins souvent qu'auparavant; mais la surdité et l'affaiblissemant de la vue firent des progrès; les mâchoires, toujours serrées, rendaient la déglutition toujours difficile. La malade, enfin convaincue de l'inutilité des remèdes, en cessa l'usage; elle fit des efforts pour supporter son mal; mais bientôt il augmenta. Je fus consulté: la joue gauche était tuméfiée, peu douloureuse au toucher; le gonflement était plus œdémateux que sanguin; l'œil gauche était larmoyant, la conjonctive pâle, la pupille jouissait de sa mobilité ordinaire, quoique la vue fût considérablement affaiblie. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine que je parvins à abaisser suffisamment la mâchoire pour voir l'intérieur de la bouche. En examinant cette cavité, voici ce que je remarquai: les gencives des trois dernières molaires gauches étaient très-tuméfiées et douloureuses à la pression; au-dessous de l'apophyse coronoïde, je trouvai de la fluctuation, et en pressant sur cet endroit, je fis jaillir du pus d'entre la gencive et la dernière molaire. Cette dent était excessivement douloureuse au toucher; mais on n'y voyait aucune altération. La moitié gauche du voile du palais et l'amygdale du même côté étaient rouges, tuméfiées. Mademoiselle L*** venait alors d'éprouver un accès très-violent; elle me dit que depuis quelques mois elle avait craché du pus après chaque accès, et qu'elle avait très-bien senti qu'il partait du fond de la bouche. Je crus alors pouvoir expliquer de la manière suivante la filiation des maux nombreux qu'elle éprouvait: la dernière molaire est sans doute cariée dans ses racines, cette carie aura déterminé, à plusieurs reprises,

l'inflammation de la membrane alvéolaire et des rameaux que le nerf dentaire envoie à cette dent; cette irritation continuelle d'un nerf qui s'anastomose avec presque tous les nerfs de la face y aura propagé les douleurs; celles-ci se seront accrues à chaque exaspération de l'inflammation dentaire, à chaque progrès de la carie de la dent malade, dont l'affection aura peut-être aussi envahi le bord alvéolaire de la mâchoire. Dans cette supposition, on concevrait comment la vue et l'ouïe se seraient affaiblies au milieu d'un tel état de souffrance. La difficulté de la déglutition et le trouble des digestions serviraient, et au delà, à expliquer le reste des accidens et même la leucorrhée.

Dans cette idée, je conçus l'espoir de mettre un terme aux douleurs de cette malade, et de guérir toutes leurs suites fâcheuses. Il ne s'agissait que de faire l'extraction de la dent cariée; je proposai cette opération, on ne voulut jamais y consentir; alors je me contentai, pour le moment, d'ouvrir largement l'abcès; avec un bistouri garni de linge jusqu'à sa pointe, je fis une incision sur la gencive, et j'ordonnai un gargarisme opiacé, persuadé que, dans un violent accès de douleurs, mademoiselle L*** ne rejeterait pas l'ancre de salut que je lui présentais. Effectivement, elle fut la première à me solliciter : l'opération ne fut pas longue. La dent céda au moindre effort; un flot de pus jaillit aussitôt de l'alvéole, et continua à couler pendant près d'un quart d'heure; le soulagement fut de suite très-grand, ou plutôt les douleurs cessèrent presque complètement. Je portai une sonde recourbée dans l'alvéole; et comme je m'y étais attendu, elle pénétra jusque dans le corps de la mâchoire; très-probablement même je touchai le nerf dentaire, car la malade poussa un très-grand cri, et me dit qu'elle avait senti toutes ses anciennes douleurs accompagnées d'un ébranlement dans toute la tête. Dès lors toutes mes conjectures se trouvèrent réalisées; je pus croire mes espérances fondées. En effet, à mesure que l'abcès se vida, l'inflammation du voile du palais se dissipa, les mâchoires se desserrèrent, la déglutition se rétablit, et la dureté de l'ouïe cessa; mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que mademoiselle L*** recouvra entièrement la vue, et que l'écoulement leucorrhéen se tarit à mesure que l'estomac, mieux alimenté, eut récupéré ses forces et l'intégrité de ses fonctions. La fièvre fut un des premiers phénomènes qui disparut, et l'embonpoint ne tarda pas à revenir. Aujourd'hui, trois mois après l'extraction de la dent, mademoiselle L*** est complètement rétablie, et conserve à peine le souvenir de ses longues souffrances. La dent que j'arrachai n'était nullement cariée à sa couronne; mais cette partie de l'organe était la seule qui subsistât; les deux racines étaient presque totalement rongées par la carie; et sans doute la nature, en faisant tomber la dent, aurait-elle seule opéré la guérison. L'abcès, que je faisais injecter dabord avec une décoction de laitue et de pavot, et quelques gouttes de laudanum, puis avec du vin miellé, resta près de deux mois fistuleux : maintenant il est complètement cicatrisé, et l'on n'en aperçoit par la moindre trace sur la gencive.

Il serait, je crois, bien difficile de trouver dans les auteurs une observation semblable : elle offre une grande preuve de l'étroite sympathie qui unit tous nos organes; elle montre aussi que les plus petites causes produisent souvent les plus grands effets, et que souvent la maladie la plus grave tient à la cause la plus légère. Elle ne sera sur-tout pas perdue pour le praticien à qui elle peut donner l'éveil dans de pareilles circonstances.

Et. Moulin, D. M. P.

NOUVEAU FORMULAIRE *médical et pharmaceutique*, par M. SAINTE-MARIE, *docteur en médecine. Un vol. in-8°. : prix* 5 *francs pour Paris, et* 6 *fr.* 50 *c. franc de port. A Paris, chez* REY *et* GRAVIER, *libraires, quai des Augustins, n°.* 55.

Dans l'immense quantité de livres de médecine que chaque année voit naître et périr, ceux que l'on destine à faire connaître des recettes obtiennent ordinairement la préférence. Le peuple, qui les regarde comme le dépôt de tous les secrets de l'art de guérir, veut en faire l'acquisition; les jeunes médecins qui, pendant leurs cours, n'ont

donné ni à la matière médicale ni à l'art de formuler la moindre partie du temps qu'exige l'étude de ces deux branches de la médecine pratique, croient pouvoir remplir cette lacune à l'aide d'un formulaire ; les praticiens qui n'ont pas su, ou par la lecture des bonnes observations, ou par une sage expérience acquise au lit des malades, se créer un formulaire, veulent en trouver un tout fait. Si vous ajoutez à cette foule d'acheteurs, les pharmaciens qui font la médecine, les droguistes qui veulent à tout prix faire la pharmacie, les dames de paroisses qui s'imaginent que toutes les indications reposent sur le nom d'une maladie, et que le traitement tout entier consiste dans la connaissance d'une recette ; si, enfin, vous faites entrer en ligne de compte tous les donneurs d'avis, vous serez bientôt convaincu que l'édition d'un formulaire est une fort bonne spéculation.

Ce que nous disons ici des formulaires, ne s'applique pas d'une manière spéciale au livre de M. le docteur *Etienne de Sainte-Marie* ; nous pensons même qu'il serait injuste de le confondre avec la plupart des formulaires présens et passés, nous lui accordons une exception favorable ; mais, en même temps, nous ne craignons pas d'avouer que le médecin distingué à qui nous devons cet ouvrage, pouvait, en appliquant ses connaissances à un autre objet, rendre des services plus importans à la science.

L'auteur, dans une introduction qui, malgré son étendue, sera toujours lue avec beaucoup d'intérêt par les véritables médecins, développe des vues pratiques tantôt élevées, tantôt ingénieuses sur les médicamens composés et sur les substances simples ; il parle des ressources de la nature en homme qui les a étudiées, qui les connaît, et sait les apprécier ; une seule citation suffira pour le prouver :

« Il me semble, dit-il, que l'art a trop méprisé « les moyens de la nature, qu'il s'est au moins « trop méfié de ses ressources ; d'où il suit qu'il a « trop usurpé l'initiative et la direction des traitemens. En effet, elle seule guérit, et sans cesse « elle cherche à guérir ; il n'est pas un de ses mouvemens qui, bien compris, ne tende avec plus ou « moins de succès à ce but. C'est notre ignorance, « c'est plus souvent encore notre présomption qui « nous empêche de voir clairement l'intelligence « qui préside à ses moindres actes. Nous l'accusons de désordre, lorsqu'elle agit d'après un « plan vaste, continu, régulier ; nous nous plaignons de sa faiblesse, aveugles que nous sommes, « lorsqu'elle déploie ses moyens avec le plus de « richesse et de variété. »

Comment concevoir, après ces lignes, que l'auteur, dont nous admirons le style autant que la justesse des pensées, ait osé mettre à contribution les médecins anciens et modernes, français et étrangers, pour livrer au public un recueil, où, si l'on en croyait les titres de chaque formule, chacun trouverait un remède assuré contre le mal qu'il veut combattre ?

Nous ne suivrons pas notre confrère dans tous les détails de son livre ; il nous suffira de signaler quelques-unes des formules qui y sont consignées, sans avoir aucun titre pour y figurer ; mais en même temps, dans le grand nombre de celles qui peuvent être utiles, nous en choisirons quelques-unes pour les recommander à l'attention des praticiens.

Peut-on s'arrêter à la recette de *Margagni* contre les suppurations excessives, *recette* dans laquelle il entre *la moitié d'une grosse vipère*, dont on a enlevé *la tête*, *la queue*, *la peau et les entrailles ?* Que penser *du bouillon pour calmer les douleurs hémorroïdales, le ténesme*, etc. ? Quel avantage particulier un *poulet écorché* peut-il présenter ? Croira-t-on jamais que du petit lait, dans lequel on aura fait cuire *les boyaux d'un poulet récemment tué*, puisse faire un lavement très-efficace, et que le suif frais de mouton, bouilli dans du lait de vache *sortant du pis*, puisse devenir avec l'amidon un remède excellent dans toutes les entérites, et sur-tout dans la dysenterie ?

Nous ne devrions pas parler de l'émulsion adoucissante de *J. P. Frank*, du lavement anti-laiteux d'*Albertini*, mélange de bouillon de veau, de beurre frais et de sucre ; mais cette formule, il

faut l'avouer, est suivie de réflexions sages, et qui feront toujours trouver grâce à l'auteur.

Dans quelle classe ranger la *pommade* pour les dents, dont *M. de Sainte-Marie* dit: « Je ne con- » nais pas de composition plus efficace et plus » sûre contre le mal de dents habituel. » Que penser des recettes contre l'épilepsie, la blennorrhagie, l'ophthalmie, etc.; des pastilles contre la *chlorose*, de l'injection acoustique de *Saint-André*, et surtout de celle contre les carnosités du canal de l'urètre, de la liqueur *anti-strumeuse*, enfin de la mixture contre les hémorrhagies excessives causées par la dissolution du sang? Il suffit de dire qu'elle se compose d'un mélange à parties égales de sirop de violette, et de suc exprimé de 25 escargots pilés dans un mortier avec leurs coquilles.

Passons rapidement aux formules capables de fixer l'attention des praticiens : mais une recette nous arrête; c'est celle d'une pommade à laquelle l'auteur accorde trop légèrement sa confiance; il la donne pour un préservatif de la contagion vénérienne; il va même jusqu'à la recommander, comme un puissant *aphrodisiaque*: la manière de se servir d'un pareil moyen, et la description des effets qu'il lui prête, devaient-elles trouver place dans un formulaire?

Malgré ces taches, qu'il serait facile de faire disparaître, la majeure partie de cet ouvrage peut être consulté avec fruit. Il est difficile, par exemple, de trouver ailleurs des réflexions aussi judicieuses sur le mode d'administration et sur les effets du gaz acide carbonique, dont l'usage est encore trop négligé en médecine. Nous avons vu ce moyen réussir dans plusieurs des cas clairement désignés par l'auteur. On trouve dans cet article intéressant plusieurs formules, à l'aide desquelles on peut se procurer ce gaz; nous ne citerons ni de celles de *Rivière*, ni de celles de *Hulme*, de *Tode*, *Dalthof*, ni les vins mousseux, ni les eaux de Selz naturelles ou factices, nous nous contenterons de transcrire ici la formule de la potion anti-septique du docteur *Stromeyer*, à laquelle M. de *Sainte-Marie* accorde avec raison la préférence, sur-tout dans le traitement des fièvres adynamiques, accompagnées d'une très-grande irritabilité de l'estomac, lorsque cette faculté semble éteinte ou considérablement diminuée dans la plupart des autres organes.

Faites cuire une once de quinquina dans vingt onces d'eau, jusqu'à réduction de quatre onces; partagez cette décoction en deux fioles : dans la première que vous désignez par le n°. 1, ajoutez un gros de carbonate de potasse; et dans la seconde que vous distinguez par le n°. 2, ajoutez un gros d'acide sulfurique affaibli. Le malade prend toutes les heures une cuillerée à bouche de la potion n°. 1, et immédiatement après une autre cuillerée de la potion n°. 2.

Nous devrions parler des recettes de cataplasmes résolutifs composés de grande ciguë et de jusquiame, employés contre les engorgemens des testicules ou des mamelles; ils ont souvent rendus de grands services. Le liniment sédatif, les pillules de *Schmuker* contre l'amaurose, celles de *Stoerk* contre les engorgemens scrofuleux, le lavement de *Plenek* contre les ascarides, et tant d'autres remèdes composés répandus dans l'ouvrage de M. de *Sainte-Marie*, pourraient être cités avec éloge. Mais le véritable médecin saura les distinguer, et s'arrêtera volontiers aux considérations pleines de sens, dont M. de *Sainte-Marie* a su accompagner la plupart des formules qu'il a copiées; si quelquefois il est offensé par quelques réflexions hasardées, ou par quelques expressions négligées, il les aura bientôt oubliées pour rendre à l'auteur la justice que lui assure son profond savoir.

Le docteur *Pittschast* de Bonfeld, près de Heilbronn, dit avoir éprouvé, dans le catarrhe de la vessie, l'efficacité d'une poudre composée d'un à deux grains de calomélas, et d'un gros de fleurs de soufre. Ce remède se prend matin et soir dans une décoction mucilagineuse : le docteur y ajoute souvent l'extrait de jusquiam.

Journal de HUFLAND.

IMPRIMERIE DE LEFEBVRE, RUE DE BOURBON, N°. 11, F. S.-G.

